



Le référendum

Publicité: Lévesque accuse Ottawa
Ryan rend hommage à Trudeau

pages B-1, B-2, B-3, B-4, B-5, B-6

MERCREDI DANS LA TRIBUNE

★ LES LENDEMAINS DU REFERENDUM ★

• Une couverture complète et détaillée des neuf comtés de la région des Cantons de l'Est. • Les résultats complets et commentés. • Le tableau de la répartition du vote dans la région • Une équipe de plus de 20 journalistes. • Les déclarations des chefs politiques québécois et canadiens. • Les réactions et commentaires de l'étranger.



Cuba

• Marche:
5 millions
de Cubains
mobilisés

page D-12

la tribune

71^e ANNEE — No 69 — 70 PAGES — 6 CAHIERS

— SHERBROOKE, SAMEDI 17 MAI 1980 —

(SAMEDI 50^e) 30^e

Les sports

• Carter et
Cro ont le
dernier mot
sur Seaver

page C-1

Sonia, 3 ans, périt dans les flammes

par Pierre Saint-Jacques

BEAUVOIR — "Quand ma femme m'a demandé: qu'est-ce qui brûle? J'ai jeté un coup d'oeil, j'ai laissé mon dîner de côté, j'ai sauté dans mes bottes et je suis venu aussitôt. J'ai enfoncé la porte et j'ai tenté de monter dans l'escalier mais les flammes roulaient déjà et j'ai dû battre en retraite."

M. Albert Wheeler a raconté à La Tribune de quelle façon il avait tenté de sauver des flammes Sonia Hardy, âgée de trois ans, alors que la maison de sa grand-maman, Mme Blanche Hardy, était la proie des flammes, hier, en début d'après-midi, route rurale 5, à Beauvoir.

Auparavant le compagnon de Mme Hardy, M. Irénée Doyon s'était infligé des brûlures en tentant à son tour de porter secours à Sonia qui avait été mise au lit pour sa sieste d'après-midi. Son corps a d'ailleurs été récupéré près des débris du lit. M. Doyon a dû être transporté au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke pour ses brûlures de même que Mme Blanche Hardy, en proie à un violent choc nerveux. Elle se trouvait au marché public, où elle tient un étal, dans le centre-ville de Sherbrooke, lorsqu'elle a appris la nouvelle.

Il était 13h00 environ lorsque le feu a éclaté et a manifesté sa présence aux voisins.

Dans le temps de le dire, le feu s'est propagé à la grandeur de la maison qui avait connu d'importantes rénovations, il y a quelques temps, notamment par l'ajout d'un morceau important au second étage. La maison de bois a brûlé comme un feu de paille.

Les flammes ont par la suite cheminé vers les champs et les boisés en direction du CHU de Sherbrooke.

"A notre arrivée, le feu était pris à la grandeur de la maison" de dire le lieutenant Robert Lavoie qui a dirigé une équipe de pompiers sur les lieux. Les pompiers volontaires de Stoke, sous la direction du chef Gérard Donahue, ont également combattu les flammes. A tous ces soldats du feu, s'est joint un autre commando, sous la direction du lieutenant Jacques Desbiens, à cause de l'ampleur du feu de champs et de boisés. Puis M. Marcel Carignan de la Société de conservation du sud du Québec a également prêté main forte pour la bonne marche des opérations.

Enfin un bataillon d'artillerie lourde, excavatrices, tracteurs, béliers mécaniques a freiné puis stoppé la "marche" du feu en creusant une tranchée propre à étouffer les flammes.



3 pompiers ont failli périr

— page A-2

Les pompiers de Sherbrooke ont mis plusieurs heures à combattre l'incendie qui a coûté la vie à Sonia Hardy, une fillette âgée de 3

ans. En médaillon, la grand-mère de la petite Sonia supportée par des ambulanciers. L'incendie a pris naissance un peu après 12h00.

Une couple d'heures après le début de l'incendie, les flammes étaient sous contrôle dans les champs et à 15h45, la maison presque entièrement consumée a rendu le corps de Sonia.

Noël Bolduc du bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec, avec les confrères André Viens et Daniel Hébert, ont été dépêchés sur les lieux

pour amorcer le début de l'enquête et la cueillette des témoignages.

M. André Hardy, le père de Sonia, habitait un logement à l'étage supérieur où Sonia était couchée. Il se trouvait au travail au moment de l'incendie. Sur les lieux, au moment de l'incendie, il y avait Lise Hardy, fille de Blanche de même que M. Doyon.

Il était impossible, aux dernières nouvelles, de savoir la cause et de quelle façon le feu a pu prendre naissance. L'enquête qui reprendra en début de semaine devrait pouvoir déterminer la cause. Certains ont parlé de feu de débris, mais les témoignages de diverses personnes laissent entendre que le feu a pris à l'intérieur d'abord et non à l'extérieur.

AVIS

Nous prions tous les clients de La Tribune, ainsi que nos lecteurs de bien vouloir prendre avis que nos bureaux seront fermés à 15h00 (3 heures p.m.), le mardi, 20 mai, jour de votation au référendum, afin de permettre à nos employés d'exercer leur droit de vote.

La direction

Les Loteries

La Quotidienne

5-8-3

Mini

942780

6/36
3-18-30-33-34-36
(20)

Persiflage

Le commissaire industriel de Sherbrooke songe à se faire installer le téléphone. Il serait ainsi averti des visites importantes.

— 0 —

Ce n'est évidemment pas parce qu'il travaille pour les Castors durant l'été que François Robert vante les mérites de cette organisation.

— 0 —

Le commissariat industriel songe à un voyage organisé à St-Louis. Pour y installer une succursale?

— 0 —

Ca va regimber contre le sexe aujourd'hui à Sherbrooke.

Le persifleur

YOLY ISOLATION
Estimation gratuite **562-4682**

Tout le monde s'en parle

on vote

OUI

Activité par Jean-Pierre Séguin, agent officiel du Régime électoral 1980 (S-1488) rue St-Denis, Montréal

5066

Sherbrooke métropolitain

Trois pompiers ont failli périr en tentant de sauver la jeune Sonia



Les flammes ont complètement détruit la résidence de Mme Hardy dans laquelle a péri sa petite fille Sonia. (Photo La Tribune par Claude Poulin)

SHERBROOKE (psj) — "J'ai failli perdre trois hommes dans le feu" de dire le lieutenant Robert Lavoie du Service d'incendie de la ville de Sherbrooke, qui avec une équipe d'hommes, a combattu le feu de Beauvoir dans lequel une fillette a perdu la vie, en début d'après-midi, hier.

En arrivant sur les lieux et en apprenant qu'une fillette était restée à l'intérieur, malgré que la maison fut transformée en véritable enfer, les pompiers ont dressé une échelle le long du mur donnant vers la chambre à coucher.

Le pompier Jacques Guay, suivi de près par son confrère Michel Després, s'apprêtait à entrer dans la maison lorsqu'une explosion, probablement provoquée par l'accumulation des gaz de combustion a ébranlé la maison, a propulsé les flammes à l'extérieur qui ont aussitôt enveloppé l'échelle. Dans cette explosion, a également failli être blessé le pompier Serge Collin qui se trouvait au bas de l'échelle.

L'explosion a mis fin aux espoirs de récupérer la fillette qui devait être déjà décédée puisque la moitié de la maison avait été dévorée au moment de la tentative de sauvetage. "Je m'en veux assez" devait dire le pompier Guay. — Pourquoi? Parce que tu n'aurais pas dû y aller? — devait lui demander le journaliste. "Non, parce que je n'ai pas réussi,

mais à vrai dire, derrière la colline, les champs et les boisés complètement perdus dans la fumée ressemblaient à un véritable champ de ba-



Le lieutenant Robert Lavoie taille comme on en voit surgir à tout moment dans les films et les documentaires sur la guerre.

Pour compléter l'après-midi

Pour compléter l'après-midi, toutes les casernes de la ville de Sher-



Une explosion a failli tuer trois pompiers qui tentaient de pénétrer dans la maison pour sauver la jeune Sonia. (Photo La Tribune par Claude Poulin)

brooke se sont vidées presque simultanément pour répondre à des appels de feu aux quatre coins de la ville, entre 16h00 et 16h30, notamment à l'Hypermarché, sur la rue Bonin, sur la rue Ontario et enfin, à l'angle des rues Assomption et Terrill.

Au centre commercial, il s'agissait d'une senteur de fumée, sur la rue Bonin, des travaux de soudure auraient allumé un feu entre deux planchers, sur la rue Ontario, un feu d'herbe et enfin, à l'angle des rues Terrill et Assomption, soit au parc Doyon, il s'agit d'un feu dans une boîte électrique vide contenant de la paille.

De Sherbrooke, on pouvait apercevoir un mince filet de fumée qui s'échappait du sommet de Beauvoir

Les pompiers pour freiner les flammes et noyer le brasier, ont dû puiser l'eau dans un étang situé en bordure de la route menant vers le plateau de Beauvoir.

Les blessées sont Thérèse Bergeron, de la rue St-François nord, à Sherbrooke et Julie Boisvert, de la route rurale 2, à Coaticook. Elles ont

été transportées respectivement au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul et au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Les deux passagères prenaient place dans des véhicules différents.

L'omission d'un stop obligatoire a provoqué la collision entre les deux automobiles impliquées.

2 blessées dans un accident

SHERBROOKE (psj) — Deux passagères ont subi des blessures dans un accident de la circulation survenu dans le milieu de l'avant-midi, hier, à l'angle de la 13e avenue et de la rue Ste-Famille, à Sherbrooke.

Les blessées sont Thérèse Bergeron, de la rue St-François nord, à Sherbrooke et Julie Boisvert, de la route rurale 2, à Coaticook. Elles ont

été transportées respectivement au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul et au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Les deux passagères prenaient place dans des véhicules différents.

Un signal s'allume dans la nuit.

Les infirmières auxiliaires sont là. L'appel provient de la chambre 402. C'est une jeune femme qui va accoucher et qui est inquiète. C'est un accidenté qui a besoin d'un calmant pour sa douleur.

Les infirmières auxiliaires sont là. Le jour. La nuit. Les week-ends. Elles sont là tout près, tout près de ceux et de celles qui ont besoin d'elles. Et pourtant...

- Pourtant, leur statut officiel est "sur une tablette" depuis 6 ans.
- Pourtant, elles n'ont toujours pas de statut professionnel et reconnu.
- Pourtant, elles sont bien là. Tout près d'eux. Et d'elles.

Quand donc le gouvernement adoptera-t-il les règlements leur reconnaissant le statut professionnel auquel elles ont droit?



Les infirmières auxiliaires veillent.



Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.



Des employés de l'Hôtel-Dieu ne comprennent pas que les policiers municipaux ne fassent pas preuve de plus de tolérance lorsqu'ils stationnent sur la rue Murray le jeudi quand ils doivent se rendre chercher leur paye... même pour un stationnement de quelques minutes, les contraventions ne tardent pas...

Me Roch A. Fournier est aux prises avec un très grave problème... depuis plusieurs semaines, un pic-bois le réveille tous les matins en frappant sur la toiture de sa maison... il a commencé à le chasser avec un balai... une fronde... une carabine à plombs... mais en vain... il a dû se rendre acheter un miroir aux alouettes en Louisiane...

Depuis qu'il travaille au centre sportif de l'université, Louis Vézina ne porte plus ses habits trois pièces...



On pourra certes dire que l'édition 1980 du Festival des Cantons aura une saveur typiquement québécoise à voir le costume officiel que revêt en exclusivité pour LA TRIBUNE, le président Yvon Robert... on raconte que Louis Bergeron éprouverait des difficultés avec le sien... il ne sait pas s'il doit porter le kilt à un pouce ou à trois pouces au-dessus du genou...

Encore une fois cette année, l'aérostier Jacques Codère tentera de faire grimper sa montgolfière à l'occasion du cyclotron de la Fondation des maladies du rein le 24 mai au parc Jacques-Cartier... Jean-Jacques Bégin a déjà commencé à recueillir des paris sur l'événement...

Le Centre des services sociaux de l'Estrie est présentement à la recherche d'une ou deux familles d'accueil de la région de Sherbrooke voulant bien recevoir deux jeunes hommes handicapés...

"d'une ligne ... à la page" A4

LE PARTENAIRE

- REpondeur TELEPHONIQUE AUTOMATIQUE.
- ENREGISTREUR DE CONFERENCE TELEPHONIQUE
- MESSAGER
- DICTAPHONE

EN LOCATION AMUSEMENT VIDEO
O'Boyle et Duplessis
1430, King O., Sherb., J1J 2C2
562-7141

Courrier de deuxième classe.
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada: territoire immédiat, sauf droits deservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$75.00, 6 mois \$50.00, 3 mois \$33.00, 1 mois \$13.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Aux Etats-Unis: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Autres pays: outre-mer, etc.: 1 an \$125.00.
La Tribune est socitaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similés de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tel. 569-9201, J1K 2K6
Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.) et Editeur adjoint

RÉDACTION
JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
JACQUES LAFONTAINE
Chef éditorialiste adjoint

SERGE GOSSELIN
Chef des nouvelles

GILLES DALLAIRE
Adjoint au chef des nouvelles

GUY CREVIER
Chef de pupitre

DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la Publicité
DAWSON BEAULIEU
Chef des Ventes locales
PAUL ALLARD
Chef de la Production publicitaire

COMPTABILITÉ
ANDRÉ LACHAPPELLE
Chef comptable
L. ALCIDE BEAUCHER
Gérant au crédit

ATELIER
JACQUES E. LEDUC
Directeur (technologie graphique)
J. JACQUES DELORME
Chef de la production
ANDRÉ BÉLANGER
Adjoint à la production

EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Chef à l'expédition
ANDRÉ JACQUES
Adjoint à l'expédition

TIRAGE
GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage
PIERRE BEAULIEU
Magog, Deauville, Rock Forest, Sherbrooke-Nord
JEAN-LOUIS BLAIS
Coaticook, East Angus
LÉONARD BOULANGER
Lac Mégantic
CONRAD BERGERON
Sherbrooke-Ouest
YVES BERGERON
Sherbrooke-Nord
Valcourt, Bromptonville

GÉRANTS DE DISTRICT
ANDRÉ FONTAINE
Sherbrooke-Est, Ouest, Lennoxville
JEAN-MARC PEPIN
Sherbrooke-Est, Fleurimont
GASTON PINARD
Drummondville, Acton Vale
JEAN-LUC PINEAULT
Bois-Francs
JEAN-CHARLES POULIN
Amaraie
ROGER RÉGIS
Asbestos-Windsor

Magog
\$12 millions pour traiter les eaux usés
page 5

Lennoxville
Le sergent Wells sera remplacé
page 5

Windsor
Surplus financier de \$134,000
page 4

Asbestos
Procédés d'extraction examinés avec minutie
page 4

Drummondville
Accident mortel à Trenholm
page 7

Victoriaville
Les agents de la paix se joignent au comité d'étude
page 7

Visite des représentants de McDonnell Douglas

Le commissariat industriel prévenu 2 jours à l'avance?

par Doris Baker

SHERBROOKE — " Nous n'effectuons pas de visite industrielle dans les zones sans impliquer le commissaire industriel dans le coup et ce n'est également pas dans nos politiques d'organiser des visites "surprises".

Le directeur de la promotion industrielle du ministère de l'Industrie, du commerce et du tourisme (MICT) pour la région de Montréal, M. Paul Paradis, a laissé entendre que les appels téléphoniques précédant la venue d'une délégation de la firme McDonnell Douglas avaient été faits au moins 48 heures avant le début de cette tournée deux jours en sol québécois.

M. Paradis a également précisé que le MICT de concert avec les gens de la McDonnell Douglas ont

convenu de l'itinéraire à suivre et que le MICT a proposé aux représentants de la McDonnell Douglas d'attendre la visite jusqu'au parc industriel de Sherbrooke.

" On ne leur a pas tordu le bras. Ils ont accepté notre suggestion de visiter le parc industriel de Sherbrooke même s'ils étaient hésitants au départ en raison du temps mis à leur disposition et de la distance séparant Sherbrooke de la métropole", d'expliquer M. Paradis.

Le directeur de la promotion in-

dustrielle a révélé que la proximité de l'aéroport et la tradition d'industries opérant à Sherbrooke et comportant des activités connexes à celles du futur centre d'usinage à con-

trôle numérique qu'entend construire la McDonnell Douglas au Québec, ont amené le MICT à suggérer aux quatre visiteurs de se rendre à Sherbrooke.

Selon M. Paradis, il est faut de prétendre que le ministère de l'Industrie, du commerce et du tourisme délaisse la ville de Sherbrooke sur le plan industriel.

" Plusieurs commissaires industriels se sentent délaissés surtout ceux qui souhaiteraient voir une nouvelle industrie s'installer chez eux toutes les semaines," a-t-il dit.

Rejoint à Montréal, le maire de Sherbrooke, Me Jacques O'Bready, a précisé que le commissariat industriel n'a pas eu le temps de s'organiser en prévision de la venue de gens de la McDonnell Douglas. Il a certifié n'avoir reçu aucun appel téléphonique durant la journée même de la visite pour confirmer l'arrivée des représentants de la McDonnell Douglas en début de soirée. Me O'Bready a soutenu que le commissaire industriel, étant retenu à Ottawa, a sollicité l'aide du directeur général adjoint, M. Richard Fabi, pour recevoir les invités de marque.

Le conseiller Goulet a appris la visite deux jours plus tard

SHERBROOKE (DB) — Le conseiller du quartier nord, M. Gaston Goulet, n'a appris que deux jours plus tard et par l'entremise du journal La Tribune, la récente visite à Sherbrooke de quatre représentants de la McDonnell Douglas à la recherche d'un emplacement au Québec pour la construction d'un centre d'usinage à contrôle numérique, destiné à la fabrication de pièces de fuselage.

" J'ai lu dans le journal que les gens de la McDonnell Douglas s'étaient déplacés chez nous pour visiter les installations du parc industriel et si je l'avais su plus tôt, j'aurais très certainement participé à la rencontre", a-t-il dit.

En vantant les beautés du parc industriel, M. Goulet a souligné que la ville de Sherbrooke possédait tout ce qu'il fallait pour intéresser les investisseurs. Le conseiller du quartier nord a poursuivi en soutenant que " ce n'est pas par pur hasard que les gens de la McDonnell Douglas sont venus ici et je trouve cela très intéressant".

Même si les représentants de la McDonnell Douglas n'ont, en fait, effectué qu'une "saucette" dans le parc industriel, M. Goulet croit que l'avenir sera garant de cette visite, si courte soit-elle.

M. Goulet s'est réjoui en apprenant que le transport aérien constituait, de toute évidence

selon le directeur de la promotion industrielle du ministère de l'Industrie, du commerce et du tourisme, M. Paul Paradis, un de pré-requis pour le choix de l'emplacement.

M. Paradis a également affirmé que le seul fait que les représentants de la McDonnell

retombées économiques, même si le centre d'usinage à contrôle numérique ne devait pas être construit à Sherbrooke.



Le maire Jacques O'Bready



M. Gaston Goulet

Douglas se soient déplacés dans la ville-reine, ouvre les portes à plusieurs industries sherbrookoises pour l'acquisition de contrats de sous-traitance. Il a notamment parlé de l'usine Ingersoll Rand qui, selon lui, a de fortes chances de profiter des

Une commissaire répond au président du Comité de parents

SHERBROOKE — Désagréablement surprise par des propos qu'aurait tenus le représentant des parents au conseil des commissaires de la CSCS, Me Marc-André Girard, à l'effet que les commissaires n'ayant pas d'enfants à l'élémentaire ou au secondaire ne devraient pas siéger à la CSCS, Mme Madeleine Alary, commissaire s'est dite persuadée que des parents dont les enfants ont passé l'âge de l'école sont riches d'une expérience qui ne s'oublie pas avec le temps.

"C'est à la fois comme parent et comme payeur de taxes que je siéger au conseil des commissaires, dit Mme Alary, et je considère que je puis ainsi juger convenablement de toutes les situations qui nous sont présentées. Ce à quoi je pense, quand j'ai à prendre une décision à la table des commissaires, c'est à répondre à tous les besoins qui nous sont soulevés, mais sans oublier que nous ne pouvons développer un nombre illimité de projets sans tenir compte du pouvoir de payer des contribuables."

Pour Mme Alary, l'expérience acquise à la table des commissaires est un critère de compétence aussi important que le fait d'être parent d'un enfant de l'élémentaire et le fait d'être payeur de taxe. "On a beau dire, explique Mme Alary, un

nouveau commissaire doit commencer par se familiariser avec la procédure, avec les dossiers et avec la structure de la Commission scolaire. Au début, on est obligé de regarder passer la parade, sans quoi on peut parler à travers son chapeau. C'est après quelques mois de familiarisation qu'on peut se permettre d'entrer dans la parade. Pour moi, cette expérience n'a pas d'équivalent. Je ne crois donc pas que le fait d'être parent d'enfants de l'élémentaire ou du secondaire soit un critère unique ni suffisant pour exercer ses responsabilités de commissaire."

Pour Mme Alary, le malaise qui frappe actuellement le milieu scolaire et qui résulte en une confrontation entre commissaires et parents n'a pas lieu d'être: "... les deux parties devraient travailler pour la même cause, di-

elle: nos enfants". La table des commissaires, pour Mme Alary, se doit d'en être une de concertation et non de contestation. Mme Alary suggère donc à la CSCS de se préparer à rencontrer le nouveau comité de parents dès septembre afin de sensibiliser les deux parties au rôle et aux objectifs de chacun.



On le fait. Mieux.

SHERBROOKE TRUST
courtier en immobilier

Gaston Blanchet clame son innocence

SHERBROOKE — Parti de rien, devenu millionnaire et retombé à rien, Gaston Blanchet, président de Produits Blanchet Inc. pendant un temps, a affirmé hier qu'il n'avait jamais été au courant du trafic des chiffres de la compagnie.

Il a été le seul témoin en défense à son procès sur des inculpations de conspiration, fraude de \$4.782.120 à l'égard de la Banque provinciale du Canada et obtention de crédit de \$5.992.175 par escroquerie entre janvier 1976 et le 29 septembre 1977.

Blanchet, âgé de 39 ans, de Deauville, a indiqué qu'il s'occupait des ventes dans l'entreprise et ne se mêlait pas des affaires de la comptabilité.

Ce procès, qui se déroule depuis le 7 mai devant un jury mixte et le juge Jean-Louis Pélouquin de la cour supérieure du district, se poursuivra mercredi à cause du congé de la fête de Dollard et de la tenue du referendum.

On se rappellera que le contrôleur Antonio Beaudoin avait raconté qu'il a transformé un déficit en profit dans les livres de la compagnie à la demande de patrons.

Me Thomas Walsh représente le parquet tandis que Mes François Gerin et Louis-René Scott occupent pour la défense.

Blanchet a expliqué comment il était devenu actionnaire de la compagnie de Rock-Forest.

Avec une 8e année de scolarité, après quelques "jobbines" ici et là, il est devenu vendeur pour l'entreprise familiale fondée par son grand-père et avait des actifs de plus de \$1 million en 1976.

Blanchet a noté qu'il ne passait que trois à quatre jours par mois à son bureau occupé qu'il était par le service des ventes qui faisait en 1977 un chiffre d'affaires de près de \$15 millions au travers six provinces du Canada.

Il a souligné que la comptabilité de la compagnie était entre les mains de Beaudoin depuis que son frère Paulin Blanchet avait pris la responsabilité des achats.

Blanchet a mentionné que Paulin et Tony étaient presque des beaux-frères parce qu'ils sortaient alors avec les deux sœurs.

Il a admis qu'il avait effectué pendant les vacances de Paulin en 1974 un achat d'huile végétale et que cette transaction s'était avérée plus tard coûteuse pour la compagnie.

Blanchet a déclaré que Paulin lui avait alors demandé de se mêler de ses affaires et c'est ce qu'il a fait par la suite.

Selon lui, il a appris en 1975 que la compagnie encourrait une perte de \$600.000, ce qu'il ne croyait pas parce que les ventes augmentaient.

Blanchet a expliqué que Tony avait part à ce moment que l'évaluation d'un inventaire pouvait accuser une perte ou montrer un profit compte tenu du coût d'achat ou de son estimation.

Il a poursuivi qu'il avait fait un saut lorsque Beaudoin lui a fait part en 1976 que la compagnie avait un déficit de \$1.200.000.

Blanchet a précisé qu'il avait convenu avec Paulin de réinvestir chacun \$300.000 dans l'entreprise.

Il a payé sa part mais se demande encore si son frère a payé la sienne.

Blanchet a ajouté qu'il avait toujours été convaincu que la compagnie a réalisé des profits parce qu'elle en faisait avant et que les ventes doubleraient chaque année.

"En mai 1977, ça ne marchait pas, le diable était dans la cabane et l'un

de nous deux devait partir", a-t-il dit.

Blanchet a vendu ses actions à son frère mais s'est gardé l'exclusivité

de la vente des produits manufacturés.

En 1978, il a fait une faillite personnelle.



La démolition est terminée

La démolition du pont Joffre, que les curieux observent avec intérêt depuis plusieurs semaines maintenant, tire à sa fin et l'entrepreneur général Dorilas Grenier Inc. passera bientôt à la construction de la nouvelle structure qui doit s'ouvrir à la circulation l'automne prochain.

AU CAMP DE CROISSANCE



CHAQUE ANNEE C'EST L'ANNEE DE L'ENFANT

- Sur une ferme de 280 acres située dans les Cantons de l'Est
- Notre préoccupation première est l'épanouissement de votre enfant
- Séjour de deux à huit semaines du 29 juin au 23 août pour enfant de 5 à 13 ans

Directrice: Héliane Gantcheff
Pour informations: (514) 484-1770 ou écrire à: 5450, Côte des Neiges, suite 102, Montréal H3T 1Y6

découpez
et Economisez
avec des coupons qui valent des \$\$\$\$.

En pages F4-5 de votre journal

la tribune

Un surplus de \$134,219 à cause d'un incendie

WINDSOR — L'année 79 s'est terminée avec un surplus de \$134,219 pour la ville de Windsor. C'est ce que révèle le bilan présenté jeudi soir par la firme de comptables Samson, Bélair et Associés aux membres du conseil.

Ce surplus inclut le montant de \$91,000 que les assurances ont versé à la ville de Windsor à la suite de l'incendie du Pavillon Watopeka. Il faut noter de plus

que l'administration municipale avait déjà entrepris l'année financière avec un surplus de \$82,177 amassé au cours de l'année précédente.

Les revenus de la ville de Windsor pour l'année 1979 s'établissent à \$2,030,771 tandis que les dépenses se sont élevées de \$1,896,552.

La vente d'électricité a une fois de plus été la vache à lait puisqu'elle a permis de verser au fonds d'administration générale une somme de \$118,688.

Les montants de \$355,282 de taxes de locataires et de \$180,246 de taxes d'affaires

qui sont réclamés à la société Domtar n'ont pas été comptabilisés aux états financiers.

Cette année, la ville de Windsor doit verser \$709,253 pour le remboursement de sa dette, soit \$219,095 en obligations rachetables, \$171,000 en obligations renouvelables et \$319,158 en intérêts.

La dette totale de la ville s'élève à \$3,500,000.

Saint-Laurent invite ses collègues à la prudence

WINDSOR — Le président de la commission des finances de la ville de Windsor, M. J.-Léon Saint-Laurent, qui succédait à Adrien Péloquin en novembre dernier, s'est dit satisfait des états financiers de l'année 1979 qui indiquent un surplus de \$134,219 mais

il a invité ses collègues à la prudence, compte tenu que l'année en cours peut réserver de bonnes ou de mauvaises surprises.

Dans un premier temps, M. Saint-Laurent a rappelé que la ville de Windsor bénéficiait l'an dernier d'avantages qu'elle ne retrou-

vera pas cette année. Selon lui, l'année en cours sera déterminante pour cette ville.

Trop d'éléments empêchent de prévoir ce qui arrivera. De là, ses recommandations à la prudence. La ville de Windsor débat présentement trois causes avec Domtar. Elle négocie aussi avec Hydro-Québec

pour la vente de son réseau électrique. Toutefois, elle doit prévoir des montants importants pour la réalisation de travaux qui s'imposent.

Si la ville traverse l'année avec de bonnes nouvelles concernant Hydro-Québec et Domtar, elle pourra sans aucun doute envisager l'avenir avec optimisme.

Les méthodes d'extraction examinées avec minutie

par Jean-Pierre Lacasse

ASBESTOS (JPL) — Des experts du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources se rendront bientôt à la mine Jeffrey afin d'étudier des méthodes d'extraction qui, sans nuire à l'exploitation du gisement par la société Johns-Manville, auront l'avantage d'apporter la sécurité aux résidents des abords de la plus grande mine d'amiante

au monde.

C'est ce qu'a confirmé le ministre, M. Yves Bérubé, après avoir pris connaissance d'une lettre qui lui avait été adressée par M. Yvon Hamel, directeur général de la ville d'Asbestos, qui se plaignait des retards que le ministère a pris à apporter un remède à la projection des roches à la périphérie de la mine.

M. Bérubé a expliqué qu'étant donné les distances considérables que peuvent parcourir des roches à la suite de dynamitages in-

contrôlés il ne lui semble pas réaliste de demander à la société Johns-Manville d'exproprier rapidement les résidences sises à moins de cent mètres du puits de la mine.

"Je considère plutôt que le contrôle très rigoureux des dynamitages constitue la solution la plus pratique", de poursuivre le ministre.

En ce qui concerne ces opérations, le ministre a déjà fait savoir aux autorités municipales qu'il entendait prévenir la projection de roches par l'instauration

de mesures protectrices plus adéquates.

Ce qui, selon lui, devrait permettre d'apporter une attention spéciale à la nature de la roche, aux patrons de dynamitage et entraîner un recouvrement plus minutieux des trous de dynamitage dans le secteur des habitations.

Mentionnant que la méthode avait donné des résultats positifs, M. Bérubé a allégué que la zone-tampone de 45 mètres avait été créée afin de prévenir les éboulis autour du puits de la mine.

d'une ligne... à la page.

• PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES
• PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES •



André Viger, un athlète handicapé, a eu droit à la commandite de "La Villa du Poulet", grâce à l'intervention de Marcel Fortin, directeur de la publicité au Québec et Robert Baird, gérant de la succursale Belvédère Sud à Sherbrooke.

Gilles Martin, un coéquipier d'André Viger a eu droit au même appui financier, qui leur permettra de participer aux jeux olympiques pour athlètes handicapés physique, qui auront lieu en Hollande.

JOUEZ AU GOLF A MOITIÉ PRIX AU MONT ORFORD

La saison de golf 80 débute et La Tribune est heureuse de vous offrir en collaboration avec les autorités du golf du Mont Orford, la chance de jouer à moitié prix, les allées de ce magnifique parcours de 18 trous situé près de Magog, à compter du 5 mai.

La façon de procéder est simple. Un groupe de quatre joueurs qui se présente à la boutique du pro avec cette découpeure du journal n'aura qu'à payer le prix de deux billets pour le droit de parcours. S'il n'y a que trois joueurs, ils ne paieront que le prix de deux droits de parcours.

L'offre de La Tribune et du Mont Orford est valide sur semaine, soit du lundi au vendredi, jusqu'au 30 mai. Les golfeurs désireux de jouer sur le parcours d'Orford, n'ont donc qu'à découper cette annonce pour profiter d'un décor enchanteur.

Une gracieuseté de votre quotidien **la tribune**

Rodrigue TREMBLAY Sherbrooke inc.

2540, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
(819) 567-4527
567-0945

VENTE AU DÉTAIL OU INSTALLÉ

- RETEMENT D'ALUMINIUM HORIZONTAL-VERTICAL
- RETEMENT VINYLE HORIZONTAL-VERTICAL
- RETEMENT D'ACIER INDUSTRIEL SIMPLE ET COMBINE - ISOLE
- SOFFITE POUR RECOUVRIR CORNICHES ET ABRI D'AUTOS
- MOULURE POUR BORDURE DE TOIT PREPEINT, CINQ COULEURS
- AUVENT FIBRE DE VERRE, NEUF COULEURS
- AUVENT EN ALUMINIUM, NEUF COULEURS
- PORTE D'ALUMINIUM, EPAISSEUR 2" AVEC COMBINAISONS DE COULEURS
- FENETRES D'ALUMINIUM, 3 RAINURES AVEC COMBINAISONS DE COULEURS
- GOUTTIERES EN ALUMINIUM PREPEINT, 4 COULEURS
- PERSIENNES LOUVRES OU COLONIAL OU MODELE SUR DEMANDE
- ACIER ET ALUMINIUM UNIS, PLIAGE, DE TOUS GENRES SUR DEMANDE
- GRILLES POUR POSER DANS LES PORTES D'ALUMINIUM
- NOUS FAISONS LA REPARATION DE PORTE ET FENETRES D'ALUMINIUM SEULEMENT.

ATTENTION! Avant de placer votre commande, faites-le nous savoir. Le service, c'est notre réussite.

CONSOMMATEUR, nous faisons une inspection sur nos travaux d'aluminium: porte-fenêtre, un an après installation. Nous fabriquons les remises Sherbrooke Enr., de six grandeurs différentes ou grandeurs spéciales.

FAITES-LE VOUS MEME...OU APPELEZ-NOUS... NOUS LE FERONS POUR VOUS

DES MARATHONS A MULTI-PRIX

VARIANT DE MARATHON EN MARATHON.

NE PERDEZ PAS, ne détruisez pas, prenez bien soin de la carte de Bingo La Tribune-4. Elle vous servira pour tous les Marathons de cette série.

Pour chaque BINGO MARATHON, il faut se rappeler que les numéros sont publiés dans la rubrique "d'une ligne à la page".

RÈGLEMENT:

- Le MULTI-BINGO est une série de plusieurs BINGOS-MARATHONS successifs dont le montant en jeu variera à chaque marathon. La série comportera, au moins, 6 marathons dont le dernier se terminera dans les 10 premiers jours du mois de juillet 1980. L'enjeu total sera d'au moins \$1,500.
- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription La Tribune-4.
- Le montant à gagner sera annoncé avant le début de chaque marathon.
- Il est entendu que s'il y a plus d'un gagnant, à l'un quelconque de ces marathons, le montant est divisé en parts égales.
- La carte La Tribune-4 a été distribuée avec l'édition du 1er mai. Ici le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- La Tribune pourra mettre fin, en tout temps à cette série, en avisant ses lecteurs lors du début d'un bingo-marathon.
- Quand votre carte est remplie, (il s'agit d'un marathon) appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12H00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$500 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autre.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la règle des loteries et courses du Québec.

MARATHON NO 2

\$150 A GAGNER

VENDREDI, le 16 mai 1980
O-70, B-8, O-73, B-1, G-60, N-31, G-52, G-55, O-68, I-28, G-53, G-56, G-51, N-33, N-39, G-48, O-62, N-44, G-58, B-5, I-22, O-69, O-65, B-13, O-61, G-57, G-47, O-71, O-72, N-34, I-19, N-42, O-63, I-24, O-75, I-20, B-2, I-16, I-17, O-64, I-29, G-50, B-7, N-43, G-54, O-74, B-10, B-14, I-21, N-32.

Les numéros ont été pigés par:
Mme Micheline Delorme, 1191 Place des Ouillets, Sherbrooke

SAMEDI 17 MAI 1980
1-27
La numéro à être pigé par:
Mme Lise Blais, R.R. 7, Capleau

Les policiers de Lennoxville ont eu gain de cause: le sergent Russell Wells sera remplacé

par Louise St-Pierre

LENNOXVILLE — Les autorités municipales de Lennoxville ont décidé de respecter le contrat de travail qui lie la ville et la Fraternité des policiers en comblant le poste laissé vacant depuis le départ du sergent Russell Wells.

Ainsi, la Fraternité a eu gain de cause dans la bataille qu'elle avait engagée avec le conseil de ville pour que ce poste soit comblé. Si officiellement la ville n'a jamais dit qu'elle refusait d'embaucher un huitième policier, il aura fallu la menace d'un grief pour qu'elle s'entende avec le syndicat sur le sujet.

Depuis le départ du sergent Wells, les membres de

la Fraternité ont dû faire du surtemps plus souvent qu'à leur tour et l'on croit qu'entre le 7 et le 25 avril une somme de près de \$3.000 a été payée en temps supplémentaire aux policiers alors qu'auparavant il en coûtait environ \$800 par mois \$800 à la ville.

A quelques reprises, il est même arrivé que le policier en service soit réduit à un simple travail de ré-

partition puisqu'il était forcé de référer à la Sûreté du



Richard Roy

Québec tous les appels nécessitant une intervention

policière. L'article 24.01 de la convention collective prévoit que les policiers doivent être deux pour faire la patrouille en automobile. Faisant équipe avec le sergent Wells avant son départ, l'agent Richard Roy a dû agir de la sorte quand personne n'a été assigné pour travailler en sa compagnie.

Selon les agents Richard Roy et Peter Martin, porte-parole de la Fraternité des policiers de Lennoxville, non seulement ce huitième policier sera engagé avant le 3 juin mais les autorités municipales ont également décidé, à l'approche de la période des vacances, d'embaucher un policier surnuméraire.

L'entente est intervenue mardi après-midi lors d'une rencontre mettant en présence le président du comité de police de la ville, M. Duncan Bruce, le procureur de la ville, Me Guy Landry, le directeur de la Fédération des policiers municipaux du Québec, M. Guy Maril et les représentants du syndicat local.

Il a été entendu que le poste sera comblé avant trois semaines et que, d'ici là, l'agent Roy travaillera seul, le jour, à bord de l'auto-patrouille, acceptant ainsi de contrevenir pour cette période seulement à la convention collective.

Par ailleurs, la Fraternité déposera un autre grief

advenant que la ville n'accepte pas de donner à un



Peter Martin

des policiers le grade de sergent que portait jus-

qu'au 5 avril M. Russel Wells. "Sur ce point, la convention est précise. Le poste doit être affiché dans les cinq jours suivant le départ de l'employé et comblé dans les 60 jours. Ainsi, un autre grief pourrait être déposé le 6 juin," de préciser M. Roy.

D'autre part, les porte-parole de la Fraternité s'entendent de la déclaration du maire Dougherty voulant qu'il soit du ressort du directeur Léo-T. Hamel de sévir quand les policiers refusent ou négligent de s'acquitter de leur tâche.

"C'est le maire lui-même qui, au cours de la fin de semaine du 3 mai, a interdit aux policiers de faire du temps supplémentaire et a demandé que le

policier en service reste au poste. Pareille directive a d'ailleurs été donnée lundi dernier, à la veille de notre rencontre. Alors pourquoi a-t-il blâmé le directeur pour cette situation quand c'est lui-même qui a pris les décisions?"

De plus, la Fraternité s'interroge sur le fait que le maire de Lennoxville ait tenté d'interdire, par l'entremise du directeur Hamel, de communiquer toutes nouvelles aux médias d'information. Appuyé par la Fraternité provinciale, les policiers entendent maintenir leurs relations avec la presse, soutenant que leurs relations avec leur employeur sont, tout comme l'administration de la ville, choses publiques.

Le traitement des eaux usées dans la région de Magog: plus de \$12 millions

par Bertrand Gosselin

MAGOG — La ville de Magog et le ministère de l'Environnement du Québec viennent de signer un protocole d'entente concernant l'exécution et le financement des ouvrages requis pour le traitement des eaux usées de la région de Magog.

Le coût des travaux qui seront exécutés dans les limites de la ville de Magog a été évalué à \$12.075.000; il faudra près de cinq ans pour compléter le programme qui affectera également les municipalités d'Omerville, du Canton de Magog et du Canton d'Orford.

Ce programme d'assainissement des eaux usées de la région de Magog comprend essentiellement l'interception des émissaires domestiques existant dans la ville de Magog, le raccordement des réseaux des trois municipalités voisines, le pompage des eaux usées à l'usine d'épuration, la construction de l'usine

d'épuration et la construction d'une conduite de contournement du lac Magog. Pour ce qui est du raccordement des réseaux des autres municipalités, il appartiendra à la ville de Magog de conclure les ententes nécessaires. Il apparaît clair que l'aménagement de l'usine d'épuration municipale retiendra la plus forte part des dépenses; on évalue le coût de sa construction à \$4 millions alors que la conduite forcée d'exutoire pourrait coûter \$3.900.000. Les dépenses prévues pour le poste de pompage et le refoulement principal s'élèveraient à \$1.595.000 tandis que les

travaux apportés aux intercepteurs représenteraient des déboursés de \$1.905.000. Enfin, la réhabilitation du réseau d'égout occasionnera une dépense de \$675.000.

reste à définir pour chacun des ouvrages suivant les apports en eaux usées de chacune des municipalités.

La participation gouvernementale pour l'exécution des travaux serait de l'ordre de \$10,2 millions basée sur une subvention de 90 pour cent pour les postes

de pompage, de refoulement, l'usine d'épuration et l'exutoire et sur une subvention de 66 pour cent pour l'interception et la ré-

habilitation du réseau d'égout. La dette résiduaire de la ville de Magog serait conséquemment d'environ \$1.810.000.

habilitation du réseau d'égout. La dette résiduaire de la ville de Magog serait conséquemment d'environ \$1.810.000.

VENTE D'ENTREPOT FINALE

Balance de notre inventaire de CABINETS DE CUISINE GREGG
Prix réduits jusqu'à 50% du prix coûtant
de lundi au vendredi, le jour seulement.

MacPherson Lumber Inc.
1400, rue Sherbrooke - Magog Tél. (819) 843-1121

RASSEMBLEMENT DES ANCIENS DE L'ECOLE VAL-DE-GRACE D'EASTMAN

Tous les élèves qui ont fréquenté cette école depuis 1955 sont priés de communiquer avec Gertrude Laviole à 1-514-297-2190 ou par écrit à l'école Val-de-Grâce, Eastman, P.Q. J0E 1P0

CHALET A VENDRE

Situé sur le bord du lac Elgin, chalet meublé, grandeur 24 x 36 plus garage, terrain 20.000 pi. c., 3 chambres, salle familiale, chambre de bain avec douche, eau chaude, cuisinette, foyer, isolé pour l'hiver.

S'ADRESSER:
Sports Girouard Ltée
260 Notre-Dame est, Victoriaville
Tél. jour: (819) 758-1551 soir: 758-1819

Les approches du viaduc améliorées

MAGOG (BG) — Avec l'accord de la société CP Rail et du ministère des Transports du Québec, la ville de Magog pourrait améliorer le parcours du viaduc qui lie les sections est et ouest de la rue Principale.

Le conseil de ville chargé son ingénieur, M. André Rainville, d'entreprendre des négociations avec les parties concernées afin de connaître les possibilités d'une telle réalisation et les formalités à suivre.

Les statistiques révèlent que ce viaduc a été très souvent le site d'accidents graves à cause de son accès difficile autant pour les automobilistes circulant de

l'est à l'ouest que pour ceux qui vont de l'ouest à l'est. Dans le premier cas, les conducteurs de véhicules peuvent très difficilement voir la circulation qui vient en sens inverse. Dans l'autre cas, une courbe mal inclinée constitue un véritable danger pour les automobilistes.

Au cours de la dernière assemblée du conseil, le conseiller Fernand Roy mentionnait la condition lamentable et même dangereuse dans laquelle se trouve actuellement le viaduc.

Aussi a-t-il suggéré qu'au lieu de procéder à des réparations temporaires on prenne des dispositions pour changer l'allure des lieux.

Agissons dès maintenant Nos enfants...

Conférence par Rév. P.

JEAN-PAUL RÉGIMBALD

L'EDUCATION SEXUELLE A L'ÉCOLE

— La conception matérialiste du programme païen.
— La véritable conception chrétienne

SAMEDI 17 MAI 1980

Endroit: SALLE DE L'ÉCOLE ST-FRANÇOIS
Coin Bowen et Galt, Sherbrooke
Heure: 13h.30 (1h.30 p.m.)

C.R.E.P.E.
Comité régional d'étude de la préservation de l'enfance
INF.: 562-0057



Notre avenir dépend de vous

Le M.E.OUI travaille depuis 8 mois à convaincre la jeunesse de voter OUI. Cet objectif est déjà atteint: nous voterons OUI à 80%. Nous avons cessé de croire les marchands de peur. Un OUI au référendum ne signifie pas la séparation mais porte sur un mandat de négocier une nouvelle entente d'égal à égal avec notre partenaire canadien. Aujourd'hui la jeunesse lance un appel à toutes les générations: prenez conscience de toutes les richesses et du potentiel du Québec. Après avoir assumé le développement du Québec et contribué à former une jeunesse instruite et compétente, pesez bien le pour et le contre avant d'aller voter: ne faites pas de nous des chômeurs instruits. La jeunesse vous demande de voter OUI à un mandat de négocier; ce mandat est devenu urgent et nécessaire afin de ne pas bloquer notre avenir.

méoui - le mouvement étudiant pour le oui

Autorisé par Jean-Pierre Nepveu, agent officiel du Regroupement national pour le OUI, 1-330 rue St-Denis, Montréal

NOUVELLE USINE à WEEDON

OUVERTURE OFFICIELLE. 19 MAI

BETON PREPARE et PRODUITS DE BETON

BETON WEEDON ENR.

500, 2e Avenue, Weedon (819) 877-3485

CHU TÉLÉ-7 **à vous** toute la semaine

Le choix des édiles de Bromptonville porté sur M. André Tessier

BROMPTONVILLE — M. André Tessier qui, de 1969 à 1973, puis de 1974 à 1977, avait été le directeur de la Sûreté municipale de Deauville a été nommé directeur de la Sûreté municipale de Bromptonville.

Le choix de M. Tessier a été rendu public lors d'une assemblée spéciale que les membres du conseil de ville ont tenue jeudi soir.

Sept policiers appartenant pour la plupart à des corps policiers municipaux de l'Estrie convoitaient ce

poste dont M. André Lefebvre avait été le dernier titulaire.

Le départ du sergent Constant Robidas qui, depuis la démission de M. Lefebvre, assumait la direction de la Sûreté municipale avait forcé les administrateurs municipaux de Bromptonville à se mettre à la recherche d'un nouveau directeur.

M. Tessier qui a été assermenté hier matin prendra officiellement le commandement de la Sûreté municipale lundi. Il aura deux policiers sous ses ordres.

Les occupants d'une voiture volée blessés près de St-Fortunat

ST-FORTUNAT — Trois adolescents domiciliés à Plessisville ont été grièvement blessés, lorsque l'automobile dans laquelle ils prenaient place a échappé à la maîtrise de son conducteur avant de plonger dans un fossé, à quelques kilomètres de la petite localité de St-Fortunat.

L'état de l'un des trois

blessés qui ont été transportés au centre hospitalier Hôtel-Dieu, à Arthabaska, est considéré comme très grave.

La voiture dans laquelle les trois adolescents ont failli trouver une fin tragique avait été volée, jeudi soir, à St-Fortunat.

Des agents du détachement de Weedon de la Sûreté du Québec mènent une enquête et sur le vol et sur les circonstances de l'accident.

Un règlement avec des dents

MAGOG (BG) — Sur les recommandations du directeur de la Sûreté municipale, M. Stephen Roy, et de son conseiller juridique, Me Jean Beaudry, le conseil de ville de Magog a adopté un règlement dans le but d'empêcher certains abus, surtout dans le domaine du flânage et de la consommation de boissons alcoolisées sur les places publiques.

Dans le passé, l'absence d'un pareil règlement gênait les policiers dans l'exercice de leurs fonctions.

Dorénavant, les policiers seront autorisés à visiter et à examiner tous magasins, buvettes, hôtels et autres établissements de même acabit, licenciés ou non pour la vente de liqueurs alcooliques, ainsi que les cours, l'intérieur et l'extérieur de toute maison et édifice, pour constater si les dispositions des règlements municipaux sont observées. Toutefois, en ce qui concerne les maisons

privées, les visites seront soumises aux dispositions du code criminel. Ainsi, en vertu du nouveau règlement, il est devenu strictement défendu, dans les limites de la ville, de consommer ou de se préparer des boissons alcooliques dans un véhicule-automobile en marche ou immobilisé sur la voie publique ou le long de la voie publique ou encore sur les places publiques.

Le conseil a par ailleurs fixé à 15 ans l'âge requis pour la fréquentation des salles de billard. Il ne semble pas que les usagers des plages pourraient connaître des embêtements avec la police municipale en ce qui a trait au port du costume de bain qui sera toléré à peu près partout en ville, même dans les véhicules, à condition que ces costumes soient décentes. Il sera toutefois interdit de changer de vêtement pour endosser ou enlever un costume de bain ailleurs que dans une maison, une cabine ou un autre endroit approprié, hors de la vue du public.

Lorsque tout Nantes croule sous les fleurs

NANTES — C'est aujourd'hui qu'aura lieu à l'hôtel de ville de Nantes le lancement du concours "Villes, villages, maisons fleuries du Québec 1980".

M. Jacques Bilodeau, responsable local, procédera au lancement officiel du concours à l'occasion de la journée de l'arbre. Plusieurs activités sont prévues à cette occasion: stands d'exposition, films, documentation. Des graines de fleurs et des pins rouges seront données gratuitement aux contribuables.

Selon le président, en participant au concours, tout contribuable donnera une très bonne chance à la municipalité dans sa parti-

icipation au concours régional et même provincial.

Les catégories inscrites au concours sont: maisons avec terrasse, parterre et balcon, établissements commerciaux et industriels, jardins et potagers. Tout arrangement, quel qu'il soit doit être vu de la voie publique. Pour le choix des gagnants, il y aura un jury local composé de MM. Gilles Gauthier, Georges Lachance, Roger Busque, Gérard Bouffard et Laurent Bouffard. Un autre jury sera également formé au niveau régional. La date-limite pour participer à ce concours a été fixée au 2 août au niveau local et à la fin du même mois pour le concours provincial. Quatre prix seront attribués aux gagnants et chaque gagnant se verra remettre une plaque-souvenir.

Le rideau descend sur deux semaines vécues à l'enseigne du galop

LAC MEGANTIC — C'est ce soir que débiteront les compétitions hippiques présentées au centre Mgr Bonin, dans le cadre du grand "Horse Chaud" provincial.

Selon M. Jean-Marc Gagnon, président de l'organisation des cavaliers venant de tous les coins du Québec, du Canada et même des États-Unis sont attendus encore cette année à l'occasion de ce concours. Parmi les nombreuses disciplines au programme de la fin de semaine, il y aura épreuves gymkanan, jack pots, courses de barils, épreuves de performance, épreuves d'obstacles, cour-

ses de slalom et de plaisance, et plusieurs autres compétitions.

Le "Horse Chaud" provincial de Lac-Mégantic a vu le jour il y a maintenant 5 ans.

Demain, les organisateurs procéderont au tirage d'un cheval avec selle entre toutes les personnes qui ont acheté des billets des cinq candidates au titre de Mlle Equestre.

La nouvelle Mlle Equestre, Mlle Lise Lajeunesse, parrainée par l'Association des marchands du centre-ville de Lac-Mégantic sera présente à cette manifestation qui se veut le clou de la semaine western.



(Photo La Tribune par Doug Gerrish)

Un lien entre le passé et l'avenir

Un peu partout dans les Cantons de l'Est, de vieux ponts de bois vermoulu enjambent encore les cours d'eau. Avec un acharnement qui force l'admiration, ils résistent depuis des années et des années aux intempéries, comme si

la vie n'avait jamais quitté leurs planches dépeintes. Est-il plus beau témoignage d'attachement au passé et de confiance en l'avenir?

Médaille d'or de l'Olympiade attribuée à Dominion Textile

DRUMMONDVILLE — C'est la compagnie Dominion Textile qui s'est mérité hier soir la médaille d'or devant plusieurs centaines de convives réunis au motel Le Dauphin lors de la soirée de l'Olympiade industrielle mise de l'avant par le Club d'administration industrielle de Drummondville.

tres mentions, le trophée CAID a été décerné aux Jutes Rolland Coderre, trophée pour souligner les efforts de dirigeants d'usines de 50 employés et moins, pendant que le trophée Benoît Laflamme, remis à titre

de récompense à une entreprise qui a mis sur le marché un produit non encore fabriqué, fut remis à Plasticchange.

18 compagnies étaient en lice pour les différents mérites.

Josée Gadbois et Manon Lépine sont victorieuses

L'usine, dont le directeur général est M. Oscar Paquette, a mérité la palme devant neuf autres entreprises locales en lice.

L'argent devait par ailleurs aller aux firmes Générale Manufacturière et Pabrimet, tandis que la compagnie Destel-Jaldès se voyait octroyer la médaille de bronze. À titre de mention pour avoir décroché la quatrième position, un trophée a également été remis à l'usine Cartonniers St-François.

DRUMMONDVILLE (GP) — Deux étudiantes de la polyvalente Marie-Rivier, de Drummondville, se sont signalées lors du concours international des jeunes organisé par les Caisses populaires de la zone de Drummondville et la Confédération des Caisses.

Manon Lépine et Josée Gadbois ont en effet été proclamées les gagnantes régionales et se méritent toutes deux un voyage de six jours à la Baie de James en plus de cadeaux divers. Elles visiteront égale-

ment Montréal, Ottawa et Toronto et visiteront plusieurs sites historiques et touristiques.

Manon Lépine avait été proclamée la gagnante provinciale de ce concours l'an dernier et elle s'était mérité

un voyage en France. Cette année, elle a terminé parmi les dix finalistes du Québec.

29.000 élèves du Québec ont participé à ce concours, dont le thème était l'énergie. De nombreux autres prix ont été décernés dans la région de Drummondville et des professeurs ont eu droit à des passeports pour entrer aux Florales cet été.

A brûle pourpoint

Pas d'élections à l'hôpital

Il n'y aura pas d'élections le 25 mai à l'hôpital Ste-Croix pour désigner les deux candidats qui représentent le collège électoral des usagers au conseil d'administration. C'est ce que vient de faire savoir le directeur général, M. Roch Beaudet, qui a révélé que les deux candidats ont été élus par acclamation, soit M. Yvon Raymond, directeur de l'Office municipal d'habitation, et Fernand Gagné, conseiller pédagogique du Collège de Drummondville.

Invitation aux handicapés

Tous les handicapés en fauteuil roulant, motorisé ou manuel, sont invités à une rencontre au Centre Hospitalier Georges-Frédéric, cet après-midi, à 13 heures, dans le but d'organiser une activité de plein air. Le club Super Joie s'engage à défrayer le transport des handicapés intéressés. Pour plus d'informations, il faut contacter le président du club, M. Maurice Dubuc, à 477-7899.

Nouvel horaire

Un nouvel horaire pour les heures d'ouverture des bureaux des différents services municipaux de la Cité de Drummondville est entré en vigueur lundi le 12 mai. Les bureaux sont donc ouverts de 8h30 à midi (12h.) et de 13h30 à 16h. Cet horaire sera effectif jusqu'au 12 septembre. La cité avise aussi la population que ses bureaux seront fermés lundi prochain, le 19 mai, jour férié.

Rien n'est perdu avec...

DOMFOR

Le DOMFOR est un compost fabriqué à base d'écorces de feuillus. Excellent régénérateur de sol, il fournit la matière organique essentielle à toute culture.

PLATES BANDES

En mélangeant DOMFOR au sol, on fournit aux racines un milieu propice à leur développement.

PELOUSES

Excellent produit de recouvrement, le DOMFOR aide les nouvelles pelouses à bien s'implanter.

POTAGERS

Le DOMFOR améliorant la capacité de rétention d'eau, les racines peuvent mieux progresser entre les arrosages.

Rien n'est perdu...

parce que le DOMFOR est un produit du recyclage; un réel progrès dans l'utilisation logique de nos ressources.

Rien n'est perdu...

parce que, généralement, même les plantes en piteux état reviennent en santé suite à un apport de matière organique.

Papiers fins Domtar
DOMTAR



Une voiture s'écrase contre un arbre centenaire à Trenholm: 1 mort

DRUMMONDVILLE — Un résident de Lennoxville, M. Gilles Léveillé, 28 ans, a été tué sur le coup hier matin, peu avant huit heures, quand son auto a heurté de plein fouet un arbre centenaire à Trenholm, à une vingtaine de milles de Drummondville.

L'homme, qui voyageait seul dans son auto au moment de l'impact, revenait de visiter de la parenté à

St-Félix de Kingsey et se dirigeait vers Lennoxville par le chemin connu sous le nom de la Grande Ligne.

La Sûreté du Québec, appelée sur les lieux, n'a pu déterminer les causes de

l'impact parce que, à première vue, personne ne semble avoir été témoin de

l'accident. Ce sont des passants qui ont donné l'alerte. Le corps de la victime a

été transporté à la morgue de Drummondville où le coroner Marcel Bernier a or-

donné la tenue d'une enquête. M. Léveillé était marié

et père de famille. L'enquête instruite par la Sûreté du Québec, se poursuit.



(Photo La Tribune)

Vive le week-end

C'est le début du week-end. Dès que les cours ont pris fin, les jeunes se sont rassemblés pour profiter du soleil.

Remboursement de \$326 pour des "bons de lait" subtilisés

DRUMMONDVILLE (GP) — Le juge Jacques Biron de la Cour Provinciale vient de décider qu'un laitier de Drummondville a droit à un remboursement de \$326 de la part d'un père de famille pour des "bons de lait" que l'enfant de ce dernier aurait subtilisés.

Cette réclamation peu banale fait suite à des incidents racontés en cour par

le laitier. L'enfant se serait approprié les bons de lait sans apparence de droit.

Le juge Biron, après avoir entendu les témoignages, en vient à la conclusion que la preuve est satisfaisante pour démontrer que c'est l'enfant qui a effectivement pris les bons. C'est pourquoi il condamne le père à en payer la valeur avec intérêts et dépens.

Tombée en allant au bingo la cour lui accorde \$3378

DRUMMONDVILLE (GP) — Une femme, qui allait très souvent au bingo qui se tenait tous les soirs de la semaine à l'église St-Pie-X vient d'obtenir une compensation de \$3378 à la suite d'une décision de la Cour Supérieure du district de Drummond.

Cette décision fait suite à une réclamation en dommages-intérêts présentée par Mme M. P. Poirier contre la fabrique de cette paroisse.

La réclamation, qui était de \$13,130 à l'origine, fait suite à une chute faite par la demanderesse en travers-

sant le stationnement de l'église pour se rendre à la soirée de bingo du 22 avril 1977.

Selon les témoins entendus par le juge Philippe Pothier, Mme Poirier se rendait souvent une heure à l'avance pour avoir une bonne place. Ce soir-là, après avoir quitté l'auto placée dans le stationnement, elle fit une chute en mettant le pied dans une crevasse de l'asphalte, crevasse qui faisait partie d'un effondrement de quelques pouces d'une superficie de quatre pieds de long et six pouces de large.

Le juge en conclut que la

fabrique a démontré un défaut d'entretien de ce terrain de stationnement public ou semi-public, accessible aux gens qui se rendent à l'église ou aux nombreux bingos.

Par contre, la dame est aussi en partie responsable de sa chute. "L'excavation était parfaitement visible et, comme le ciel était clair, elle aurait dû attirer l'attention de tout piéton", précise le magistrat. C'est pourquoi, il partage les dommages entre les deux parties, soit 60 pour cent contre la fabrique de paroisse et 40 pour cent contre la dame.

Les terrains devront être entretenus sous peine d'une amende à Grantham-Ouest

DRUMMONDVILLE — Le fait, pour un propriétaire, locataire ou occupant d'un lot vacant ou en partie construit, ou d'un terrain, de laisser pousser sur ce lot ou ce terrain des branches, broussailles ou des mauvaises herbes, ou d'y laisser des ferrailles, des déchets, des débris, des papiers, des bouteilles vides ou des substances nauséabondes constituera dorénavant un

acte passible d'amende dans la municipalité de Grantham-Ouest.

Telle est en première partie le nouveau règlement de nuisances adopté lors de la dernière séance régulière par les membres du conseil de Grantham-Ouest.

La municipalité, qui portera dorénavant une attention spéciale à l'environne-

ment, signale comme seconde partie, que ce règlement s'adresse aussi à tout propriétaire ou locataire qui laisse trainer inutilement sur un terrain ou un lot, des véhicules automobiles fabriqués depuis plus de sept ans (7), non immatriculés pour l'année courante.

Ainsi, les propriétaires, locataires ou occupants de

lots ou de terrains qui ne se conformeront pas à ce nouveau règlement seront passibles d'une amende minimum de \$25 et maximum de \$300 et les frais, et à défaut de paiement, d'un emprisonnement n'excédant

pas un mois. Si l'infraction est continue, cette continuité constituera jour par jour, s'il n'y a pas bonne foi, une offense séparée.

Il faut finalement noter que la loi des poursuites sommaires s'appliquera.

Avec fierté et solidarité, j'ai hâte de dire OUI

51594. Pour Jean-Pierre Nepveu, 1430 St-Denis, Montréal

Recommandations de la Commission de police

Les agents de la paix décident de se joindre au comité d'étude

VICTORIAVILLE (DG) — Après avoir refusé dans une lettre officielle, au début du mois, de participer au comité d'étude mis sur pied par le conseil municipal pour étudier les recommandations du rapport de la Commission de police, l'Association des policiers a finalement décidé de participer aux discussions.

C'est le maire de Victoriaville, M. Robert Caron, qui avait demandé une rencontre avec l'Association des policiers à la suite de leur décision de ne pas participer au comité.

A la suite de cette rencontre, le maire de Victoriaville et le président de l'Association professionnelle des policiers pompiers, M. Jean-Paul Labelle, ont annoncé hier qu'une entente était intervenue relativement à la participation des policiers.

C'est suite à une discussion entre les parties en présence que l'Association professionnelle des policiers pompiers de Victoriaville a décidé de mandater son exécutif, MM.

Labelle, Turcotte et Bergeron accompagnés de M. Guy Marcil, conseiller syndical et président de la Fédération des policiers municipaux du Québec, à siéger au sein du comité d'étude.

Chacune des parties s'est montrée satisfaite de la tournure des événements et ce pour le plus grand bien de la collectivité.

La première rencontre du comité d'étude aura lieu le 21 mai. On y établira le plan de travail du comité, le calendrier des rencontres et la procédure de fonctionnement.

Les recommandations

Le rapport d'étude remis à la ville de Vic-

torioville, au début du mois d'avril recommandait quelques correctifs en vue d'une répartition et d'une utilisation plus rationnelle de l'effectif de 33 policiers.

La Commission suggérerait l'adoption d'un organigramme de structure opérationnelle, composé de trois principales sections: la gendarmerie, les enquêtes et les services auxiliaires et administratifs. A cette même structure, la Commission recommandait qu'un policier soit proposé à l'unité de relations communautaires et de la prévention du crime et qu'à ce titre, il soit chargé de promouvoir les relations communautaires auprès d'organismes et de la population.

La commission suggérerait également l'adoption d'un système d'évaluation des policiers ainsi qu'un contrôle pour mesurer le rendement individuel en termes d'activités policières.

La Commission de police proposait en outre l'adoption d'un code de discipline comprenant les règles de conduite des policiers et de favoriser l'accès des policiers aux différents cours de l'Institut de police.

Finalement on suggérerait le réaménagement des locaux du poste de police. Le conseil de Victoriaville a d'ailleurs à l'assemblée du mois de mai indiqué qu'il était intéressé à procéder à ce réaménagement et à cet effet on a demandé l'aide d'un spécialiste de la Commission de police.

Le rapport d'étude de la Commission de police visait à établir un diagnostic général de la situation, proposer un concept d'organisation structurelle appropriée et promouvoir l'efficacité du travail de chacun des membres du service dans le domaine de la prévention du crime.

Gaspiller l'énergie ou...

ARTHABASKA (DG) — Au cours d'une causerie qu'il prononçait à l'Hôtel Dieu d'Arthabaska, M. Roland Champagne, spécialiste du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, a souligné que nous avons le choix de gaspiller l'énergie ou de l'utiliser d'une façon rationnelle.

Dans un bref historique, M. Champagne a situé le début de la crise de l'énergie en octobre 1972, les Arabes ayant décidé précisément à cette époque, d'augmenter le prix du pétrole car celui-ci, selon leurs prévisions, devrait être rapidement épuisé.

D'une crise de prix, la crise du pétrole est devenue une crise de quantité et désormais une crise politique même s'il demeure que

ledit pétrole est un bien de consommation.

M. Champagne a soutenu qu'il nous faut maintenant utiliser l'énergie (66% pour le pétrole et 24 pour cent pour l'électricité) comme un bien rare, ce qui suppose qu'il nous faut aussi remettre en question nos habitudes de vie et ce, pour deux raisons: préserver la facture individuelle du consommateur mais également celle de la collectivité.

M. Champagne a souligné entre autres qu'abaisser le chauffage de 4 degrés durant la nuit équivalait à une économie de 10 pour cent et qu'une ampoule de 100 watts, maintenue ouverte dans chacune des 2,000,000 d'habitations du Québec, requerrait tout le pouvoir énergétique de Manic 1.

STENZER SAVOUREZ L'ÉTÉ!

En profitant de ces bas prix ensoleillés.

FAUTEUIL PLIANT
MODÈLE ADULTE
SOMMIER TOILE À MOTIFS FLORAUX, ACCOUDOIRS BOIS, TENSION PAR RESSORTS PIÈCE

5.99

CHAISE LONGUE PLIANTE
BLOCAGE DE L'INCLINAISON À CLIQUET
SOMMIER TOILE, DESSIN MULTICOLEUR PIÈCE

13.95

LIT DE CAMP PLIANT
SOMMIER TOILE, TENDU PAR RESSORTS BLOCAGE PAR PATTES DE METAL, EN TONS UNIS CH.

16.95

A MOTIFS **18.95** ch.

ALLUME FEU SOLIDE "ZIP"

Paquet 15 oz

1.09 ch.

NECESSAIRE DE REMPLACEMENT POUR FAUTEUIL PLIANT POUR MODELES A RESSORTS

2.99

GLACIERE FLAIR CAPACITE 18 L
COULEUR AMANDE
COUVERCLE CHOCOLAT PIÈCE

9.95

Les prix annoncés de ces articles sont valables dans tout nos magasins tant et aussi longtemps qu'il y en aura. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Pas de bon de garantie de prix.

Vivre en 80

La maternelle Jean XXIII s'établira ailleurs que dans la conciergerie voisine de l'école

SHERBROOKE — La maternelle en logement dont auraient pu bénéficier des enfants de l'école Jean XXIII, dont les locaux sont devenus insuffisants pour l'accueil des enfants nouvellement arrivés dans le secteur, ne verra probablement pas le jour étant donné

les conditions de location proposées par le propriétaire de l'édifice à logements devant être construit à proximité de l'école.

Il semble, en effet, que le propriétaire de la maison de rapports se montre disposé à louer à la Com-

mission scolaire catholique de Sherbrooke un local de 25 pieds par 40 pieds au prix de \$780 par mois.

Selon les Services de l'équipement de la CSCS le coût de location proposé par le propriétaire est "prohibitif", bien que le lo-

cal présente un certain intérêt pour le locataire: le local se situerait au rez-de-chaussée à proximité de Jean XXIII, il serait conforme aux mesures de sécurité habituellement demandées par la CSCS et il répondrait aux normes des édifices publics.

Les Services de l'équipement espèrent pouvoir négocier des conditions plus près des coûts normalement payés par la CSCS, sans quoi il y aurait peut-être lieu de chercher une autre solution que la location de ce local, soit en cherchant un local ailleurs, soit en faisant transporter les enfants vers une école voisine.

Les Services de l'équipement continueront donc à étudier les diverses possi-

lités pour trouver un endroit où les enfants de la maternelle seront localisés et ils soumettront le résultat de leurs démarches à une prochaine assemblée de la CSCS.

Quelques parents présents à l'assemblée se sont montrés inquiets du fait que la possibilité de trouver un autre local à proximité de l'école Jean XXIII soit très réduite et du fait que, si l'on transporte les enfants dans une autre école, certains ne bénéficie-

ront pas du service de transport scolaire puisqu'ils résident à l'intérieur du mille auquel fait allusion le règlement sur le

transport. Selon ce règlement, les enfants habitant à moins d'un mille de l'école où ils étudient n'ont pas droit au transport scolaire.

Emplois pour étudiants

Le CMC s'emploie auprès du secteur industriel

SHERBROOKE (LD) — Le Centre d'emploi du Canada pour étudiants de Sherbrooke va consacrer plus d'efforts cette année vers le secteur privé industriel. Les services de placement d'étudiants éprouvent souvent de la difficulté à intéresser les employeurs du secteur privé et on veut changer cela.

Le CEC pour étudiants a déjà reçu 2.500 inscriptions. Jusqu'à hier, il avait réussi 90 placements dont une partie dans le secteur privé. M. Yvan Talbot, re-

sponsable du CEC-E, a déclaré que cela augure bien.

On admet que le chômage plus élevé cet été ne facilitera pas les choses, mais on essaiera quand

même de faire autant et mieux que l'an dernier. Cette année, l'objectif est de 1.135 placement par rapport à 960 l'an dernier, a souligné M. Jacques Blouin, directeur du CEC.

Le Centre d'emploi pour étudiants inaugurerait officiellement son ouverture hier au 1650 King ouest à Sherbrooke.

Une dizaine de jeunes y travaillent pour les inscriptions et la pré-sélection. Deux succursales sont aussi ouvertes à East Angus et Coaticook.

Dans les environs de Sherbrooke, le Programme d'emploi d'été pour les jeunes (ce qui remplace les PIJE) créera quelque 162 emplois pour un déboursé de \$407.000.

Série de cours de yoga

SHERBROOKE (GF) — Le yoga tel qu'enseigné par Swami Vishnu Devananda est une théorie spirituelle venue de l'Inde. Il ne s'agit pas d'une religion mais d'une philosophie, une façon de vivre, une discipline de vie qui repose sur la santé mentale et physique.

Et c'est cette philosophie dont parle Swami (mot indien signifiant moine) Raghavananda, une jeune Québécoise avant complètement épousé les théories enseignées par le Centre Sivananda Yoga Vedanta, qui est à la base des séminaires qui se dérouleront du 26 au 30 mai 1980, de 19h30 à 22h00, à la salle Cartier de l'hôtel Wellington.

Au cours de ces cinq jours, les participants entendront un discours de Swami Vishnu Devananda, un auteur reconnu et une autorité mondiale en hatha et raja yoga. Puis, ils pourront assister aux séminaires donnés par Swami Siva Jyotirmayananda et qui portent sur "les cinq principes fondamentaux pour un équilibre biologique et psychique: exercice, respiration, alimentation, détente, pensée positive et méditation."

L'univers entier, les minéraux, les plantes, les animaux et les hommes sont gouvernés par des lois précises. Des problèmes et des malaises surviennent quand l'homme ne respecte plus ces lois. Le Yoga lui, suit les règles universelles et cosmiques et améliore la santé et la qualité de nos actions et de nos pensées. Une mauvaise respiration, une alimentation pauvre, une tension physique et mentale continue causent la dégénération prématurée des tissus et des organes du corps et retardent l'évolution de l'homme. Le yoga lutte contre la maladie, la fatigue, la dépression, l'i-

gnorance, l'égoïsme et contre tout ce qui nuit à la paix intérieure et universelle. La méthode employée est la pratique des cinq points de base.

Les séminaires sont répartis sur quatre jours et comprennent, chacun, une heure de théorie et une heure de pratique. Il en coûte \$40 pour les non-membres et \$30 pour les membres du Centre Sivananda Yoga Vedanta. Les gens peuvent s'inscrire en téléphonant à l'hôtel.

PLUSIEURS PERSONNES NE POURRONT VOIR LE RESULTAT REFERENDAIRE.

Mardi le 20 mai, sera une soirée bien spéciale pour les Québécois. Que vous soyez un partisan du "oui" ou du "non", tous sont anxieux de connaître les résultats. Mais plusieurs Sherbrookoises ne pourront voir ces résultats à la télévision, pour la simple raison que leur appareil n'est pas en bonne condition de fonctionnement. C'est pourquoi Videotech, le plus grand centre de vente et service en électronique de la région, vous suggère d'appeler aujourd'hui même pour faire vérifier votre appareil.

569-9963
569-7618

• Prothèses auditives
• Examens audioprothétiques

NORMAND LAPLANTE & ASSOCIES
Audioprothésistes

Clinique Familiale St-Vincent
250, King est
Sherbrooke **569-9985**

Laboratoire de réparation. Les appareils auditifs sont gratuits pour les personnes âgées de 35 ans et moins. 50669x qui rencontrent les normes de la R.A.Q.

Avec fierté et solidarité, j'ai hâte de dire OUI

51564x Pour Jean-Pierre Nepveu, 1430 St-Denis, Montréal

JEAN-GUY BEAUCHEMIN INC.

40, Lomas — Sherbrooke
J1J 2P9
562-2024
Vente au comptoir

SALLE DE DEMONSTRATION

- Vanités • Douches en fibre de verre
- Toilettes • Lavabos • Broyeurs
- Robinetterie • Eviers de cuisine
- Fournaies à bois • Electricité

Ouvert, les jeudi et vendredi soir et samedi A.M.

CHEZ NOUS VOUS FAITES AFFAIRES AVEC DES EXPERTS.

Bien protégées, vos fourrures resteront belles et fidèles de longues années.

Tous les services
Livraison gratuite **562-4006**

Une maison de confiance depuis 1909

J.A. ROBERT
1084, King ouest - Sherbrooke

MADELEINE LAROCHE-PARENT, B. Ps

désire annoncer l'ouverture de son bureau au **612, BOWEN SUD, SHERBROOKE** où un service de consultation et de thérapie pour vos enfants, adolescents et vous-même vous est offert.

51864 **TÉL: 566-5181**

Désirez-vous régulariser les naissances? Voulez-vous savoir si vous avez une ovulation? Désirez-vous avoir un enfant?

SERENA peut vous aider

567-6893

DULAC MAINTENANCE SERVICE ENR.

FAITES NETTOYER VOS TAPIS A LA VAPEUR

par un expert possédant 25 ans d'expérience

PRIX SPECIAUX
MEILLEURS PRIX EN VILLE
NETTOYAGE INTERIEURS D'AUTO
57, 11e Avenue nord
Pour informations: **567-4906**

AU CENTRE D'ACCUEIL RESIDENCE 55 BROOKS

A titre de directrice je vous invite à venir visiter et par le fait même constater la qualité de vie, qui vous attend à la Résidence 55 Brooks. Découvrez le bien-être et la quiétude. Participez aux diverses activités de loisirs de la Résidence, ainsi que ceux organisés conjointement avec le Centre culturel Faubourg Mena Sen. Fini le temps de vivre en chambre et pension, dans un demi-sous-sol, dans une chambre mal éclairée et mal chauffée, sans lavabo et sans contrôle de température. Tout cela vous afflige et vous rend malade? Décidez immédiatement de sortir de ce borborygme!

Ayez une vie libre et sans contrainte. Frappez à notre porte... une belle chambre vous attend.

Informations: **567-8931**
Soir: **565-7234**

Mme Elisabeth Roy

ORLANE de Paris

Produits de cosmétiques — traitement — maquillage — parfumerie.

SPECIAL **\$25.** SPECIAL DE MAI
CREME B21 MAQUILLAGE DE B21
Ord. 145. PRIX SPECIAL sur l'émulsion B-21

FERNAND GROLEAU INC.
610, King E.
Sherbrooke **569-9251**

SABLAGE DE PLANCHER

Vente, pose, sablage et finition de plancher de marqueterie et bois franc.

TRAVAIL SOIGNE ET GARANTI
effectué par nos experts

NETTOYAGE A LA VAPEUR DE TAPIS ET MEUBLES REMBOURRES

1495, rue King est
Sherbrooke **563-4736**

TAPIS V.N. INC. "tout un phénomène"

Make-up Centre du Maquillage

Maquillage gratuit du 12 au 24 mai

Styliste-Visagiste Lyse Lebeau

Carrefour de l'Estrie — Sherbrooke

Stage sur de la machinerie lourde sur les terrains de la polyvalente

SHERBROOKE — Les élèves du cours de machinerie lourde de la polyvalente Le Phare vivent actuellement ni plus ni moins que l'étape de "plein air" de leur cours, alors qu'au volant de véhicules lourds, bulldozers ou pelles mécaniques prêtés par diverses compagnies, ils s'affairent, pour un mois et demi, à divers travaux sur le terrain de 50 acres de leur polyvalente.

En effet, le cours de machinerie lourde du secondaire VI, qui fait suite aux cours de secondaires IV et V, touchant les rudiments de l'automobile et le moteur diesel, se divise en trois étapes: deux simultanées, durant lesquelles les élèves, divisés en deux

groupes, apprennent à démonter et à remonter des véhicules lourds et font des stages obligatoires et une autre durant laquelle ils apprennent à manoeuvrer la machinerie lourde sur le terrain de la polyvalente grâce à la collaboration de compagnies.

Alors que 8 professeurs composaient le personnel du département de mécanique, à la naissance de la polyvalente, il y a six ans, 19 professeurs composent maintenant ce personnel.

Au total, actuellement, de secondaire IV à secondaire VI, quelque 200 élèves sont inscrits à ces cours, dont 32 en machinerie lourde.

Les élèves s'affairent présentement à irriguer le terrain de softball de la polyvalente. Au bas des collines sur lesquelles s'élève Le Phare, les véhicules lourds grondent et retournent le sol.

La collaboration des compagnies nous est très profitable, explique le professeur Daniel Gauthier. De fait, durant l'année,

nous enseignons, en théorie, aux élèves, la nature, la composition et le fonctionnement des véhicules lourds, modernes bien sûr puisque nous préparons nos élèves au marché du travail. Toutefois, à la polyvalente, nous ne possédons pas de véhicules modernes et les élèves montent et remontent de vieux véhicules. C'est ainsi que le seul moment où les élèves peuvent se familiariser avec les véhicules modernes est cette époque-ci de l'année où, grâce au prêt,



(Photo La Tribune par Claude Poirier) Les chargeuses, normales ou rétro, se joignent aux bulldozers, pelles mécaniques et autres machinerie lourde pour éventrer le terrain de la polyvalente Le Phare. Ce sont les élèves de machinerie lourde qui apprennent à manoeuvrer les gros véhicules.

VITRERIE SHERBROOKE INC.

141 Grandes Fourches sud
565-7700

ESTIMATION GRATUITE

Façades de magasins
Miroirs, Plastiques
Vitres isolantes (thermos)
Portes patio métal - 4 épaisseurs de vitre.

(POUR ECONOMISER DE L'ENERGIE)

REPARATION DE MOUSTIQUAIRES ET FENETRES AINSI QUE PORTES PATIO

NOUVEAU

4 épaisseurs de vitre

UNE INTERVENTION DISCRETE AU SERVICE D'UNE SOCIETE EXIGEANTE

Il vous faut trouver un partenaire qui partagera tout avec vous, qui de plus normal, vos fréquentations se limitent à vos compagnons de travail et à ceux que vous côtoyez et mènent trop souvent à des aventures sans lendemain. Peu importe votre âge, votre milieu, votre profession, votre instruction ou votre région chez nous, il y a quelqu'un qui vous attend. De plus en plus de gens trouvent naturels de recourir à nos services, il ne suffit pas d'expliquer, il faut agir!

Inter-Union

Adressez-vous à INTER-UNION. Vous êtes notre raison d'être

SHERBROOKE 3330 ouest, rue King suite 150 - J1L 1C9 566-7966	ST-HYACINTHE 540 Ouest de Casavant suite 4 - J2S 7S3 774-4001	TROIS-RIVIERES 1350, rue Royale suite 200 - G9A 4J4 376-3423
--	---	--

NOM _____
PROFESSION _____
AGE _____ TEL _____
ADRESSE _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____

DE 45 A 85 ANS
de 30 A 45 ANS
DE 18 A 30 ANS

DRAPERIES MARIMAC INC.

SURPLUS DE MANUFACTURE

2516, KING OUEST, SHERBROOKE, 566-1343

DRAPERIES DYNASTIE
Ivoire, 80% acrylique, 20% polyester. Imparfaites.

75 x 94	33 ⁹⁹
100 x 94	43 ⁹⁹
125 x 94	55 ¹⁹
150 x 94	66 ³⁹

Aussi disponibles en longueur de 83"

EN GRAND SPECIAL MURALES
Importées de l'Inde
Valeur \$79.98
Avec ce coupon

Des milliers de mètres DE DRAPERIES
En spécial à **98¢** et plus

RIDEAUX BONNE FEMME

90 x 45	13 ⁴⁹
120 x 63	20 ⁹⁸
200 x 63	31 ⁹⁸
245 x 81	44 ⁹⁸

Autres grandeurs disponibles. Choix de 9 couleurs.

VOILAGE DE TERGAL
150 x 94". Prêt à poser.
Valeur de '89.98
En spécial **29⁹⁸**

COUVRE-LITS
En spécial A partir de **5⁹⁸**

DOUILLETES
En spécial A partir de **24⁹⁸**

Nous manufacturons tous nos produits ici à Sherbrooke et nous soldons dans notre magasin tout ce qui est légèrement imparfait et les fils de lignes

PLUSIEURS SPECIAUX NON ANNONCES en magasin. Nous avons ce qui n'y a de plus nouveaux, y compris les toutes nouvelles tentes.

VOUS EPARGNEZ TOUJOURS **20% à 50%**

Magasin fermé le lundi.

CHARGEX
VISA
master charge

COURS DE DETENTE ET ATTITUDE MENTALE POSITIVE

Tension? Améliorer l'image de soi?
Stress? Donner une éducation plus positive?
Fatigue? Mieux relever les défis de la vie?
Insomnie? Etudier plus efficacement?

SOIREE D'INFORMATION (SANS FRAIS)
MERCREDI, 21 MAI, 8 h p.m.
CEGEP DE SHERBROOKE PAVILLON 2, RUE PARC

LE COURS (2 jours)
SAMEDI ET DIMANCHE 24-25 MAI (9 h 30 a.m. à 5 h 00 p.m.)
MEME ENDROIT

Pierre-Paul Gingras, Ba. Psy
Animateur

INFORMATION ET INSCRIPTION: TEL.: 566-1240
Combien de fois ce cours vous aurait déjà été utile?

JOPAM PIECES JOPAM

NOUS VENDONS DES PIÈCES

GROS ET DÉTAIL

CUISINIÈRES

LAVEUSES

SÈCHEUSES

RÉFRIGÉRATEURS

LAVE-VAISSELLE

ACCESSOIRES

ATELIER DE SERVICE!
Faites de **JOPAM**

vos principal fournisseur. Ecrivez-nous pour informations et catalogues.

1300 PLACE MI-VALLON
ROCK FOREST

43551
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES
566-4867
Expédition la même journée

Mois du HOMARD

servi avec riz et beurre **\$7.50** (Sujet à changement)

LELITE

fruits de mer / grillades

4200, King O., Sherbrooke/ Réservations: 563-4755

Avec fierté et solidarité, les Québécois et les Québécoises vont donner à leur Gouvernement

un mandat de négociateur

une nouvelle entente d'égal à égal avec le reste du Canada

La souveraineté | **L'association**

Le pouvoir exclusif de

- faire ses lois
- percevoir ses impôts
- établir ses relations extérieures

L'association économique:

- pas de frontière
- la même monnaie
- des institutions communes

La garantie

Le second référendum: les Québécois seront appelés à se prononcer sur le changement de statut politique résultant des négociations

Tout le monde s'en parle, c'est le OUI

Autorisé par Jean-Pierre Nepveu, 1430 rue St-Denis, Montréal.

Le confort et l'ambiance, cela se crée...

FAUTEUIL: \$446. \$316.

CAUSEUSE: \$692. \$492.

SOFA: \$952. \$698.

Tissu velours, cordon contrastant

Heures d'ouverture:
Lun, mar, mer, de 9 h à 17 h.
Jeu, vendredi, de 9 h à 21 h.
Samedi, de 12 h à 16 h.

Les INTERIEURS C.C.
Design d'intérieur

2021 King ouest, Sherbrooke, 819 / 562-1516

Indice des prix à la consommation

Hausse de 0.6 pour cent pour le mois d'avril

OTTAWA (PC) — En avril dernier, l'indice des prix à la consommation a grimpé de 0.6 pour cent au regard de l'indice atteint durant le mois de mars.

En mars, nous avions connu une progression deux fois plus rapide de cet indice des prix. Malgré cette hausse mensuelle, on enregistrait une légère diminution du taux annuel d'inflation qui est passé de 9.3 à 9.2 pour cent. C'est en grande partie aux coûts du transport et du logement que doit être attribuée la dernière hausse de l'indice, enregistrée en avril. L'indice des prix se situe

maintenant à 205.2, ce qui signifie qu'un échantillon de biens et services qui coûtait \$100 en 1971 nécessite maintenant le déboursé de \$205.20. En d'autres termes, la valeur de \$1 de 1971 n'équivaut plus qu'à 49 cents, tout comme en mars. Le dollar de 1971 équivalait à 53 cents, il y a un an, en avril 1979. L'indice était à 204 en mars dernier et à 187.9, il y a un an. En plus de hausses dans les coûts du logement et du

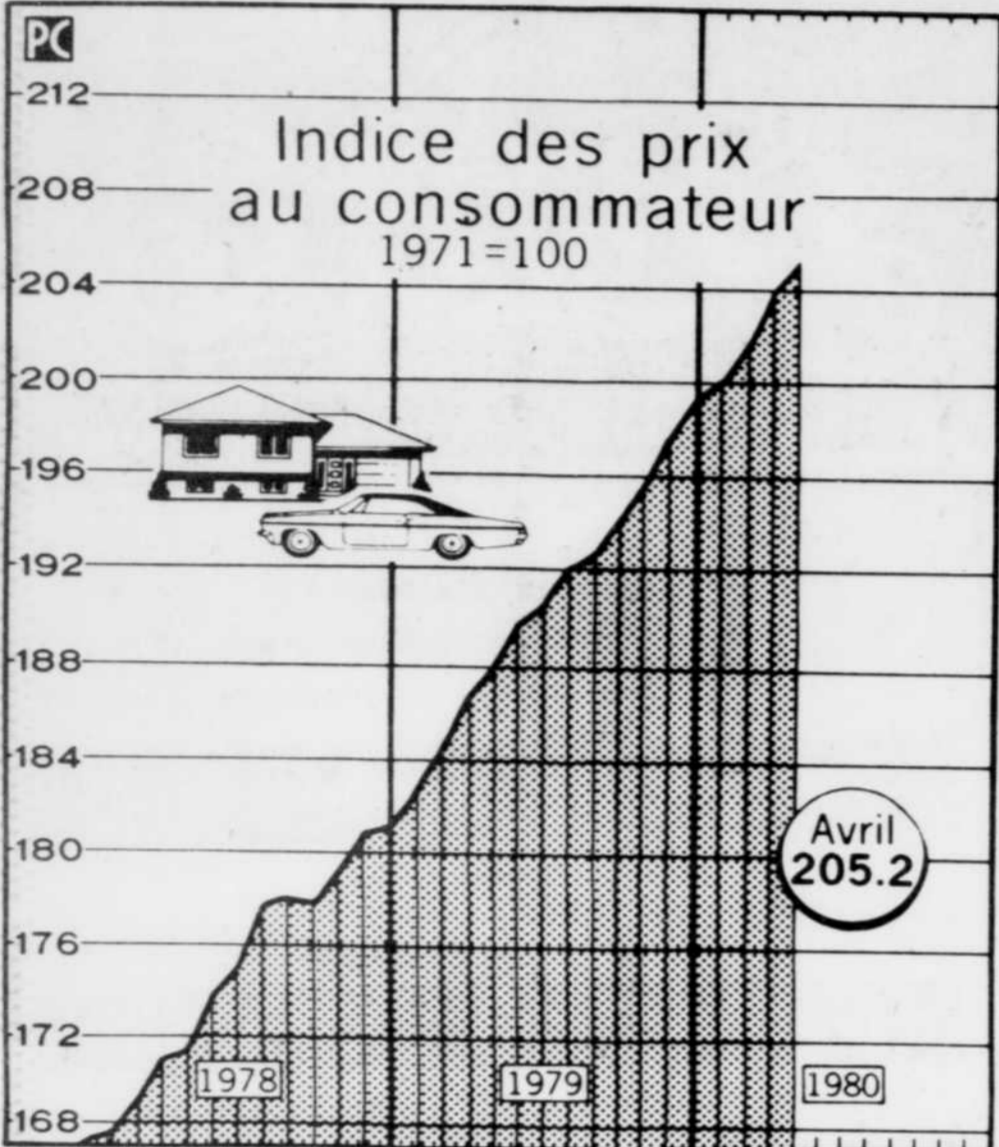
vêtement, on notait des hausses dans les prix des automobiles, malgré des rabais pour certains modèles. Il y a eu aussi les produits du tabac, en particulier au Québec et à Terre-Neuve, qui ont connu des hausses de coût, ainsi que les boissons alcooliques, particulièrement en Saskatchewan et en Alberta. Dans plusieurs villes, il en coûtait plus cher pour le gaz d'usage domestique et l'électricité. Les tarifs aériens ont aussi augmenté sur certaines lignes. Les meubles et les textiles ont connu des baisses de coût au Québec, à la suite du retrait de la taxe provin-

ciale de vente sur ces biens. A Montréal, avec l'entrée en usage d'un laissez-passer mensuel, les coûts du transport en commun ont diminué. Dans le secteur des aliments, on notait des hausses considérables pour les fruits et les légumes frais, ainsi que les céréales, les produits de boulangerie et les produits laitiers. Par contre, il y a eu des baisses pour le boeuf, le

porc, la dinde et le sucre. L'indice des prix des aliments seuls a finalement atteint 251.5 au cours d'avril au regard de 250.7 au cours du mois précédent. Les économistes ont prévu une hausse de 10 pour cent de cet indice des prix à la consommation pour l'année en cours. Ils ont surtout tenu compte des hausses du prix du pétrole qu'Ottawa devrait accorder à l'Alberta après le 1er juillet prochain.

Analysée selon les grandes agglomérations, la progression de l'indice a été, en avril, aussi faible que 0.3 pour cent à Montréal, et aussi forte 1.1 pour cent en avril à Saint-Jean, Terre-Neuve. Voici cette progression pour d'autres villes: 0.8 p.c. à Halifax; 0.5 p.c. à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; 0.5 p.c. à Québec; 0.4 p.c. à Ottawa; 0.6 p.c. à Toronto; 0.7 p.c. à Winnipeg; et 0.9 p.c. à Vancouver.

AVIS
LE RELAIS ST-FRANCOIS INC.,
ANNULE
l'élection pour le collège électoral des usagers
en date du 25 mai 1980
compte tenu que 2 candidats seulement ont présenté leur candidature. Ils ont été élus par acclamation pour siéger sur le Conseil d'administration comblant ainsi les 2 postes vacants



L'indice des prix à la consommation a atteint 205.2 en avril contre 204 en mars. Cette hausse est surtout attribuable aux coûts du transport et du logement.

Donnelly préconise l'importation de réacteurs Candu par le Japon

TOKYO (AFP) — M. James Donnelly, président de "Energie atomique du Canada", au cours d'une entrevue vendredi avec M. Yuji Osada, directeur général de l'Agence pour la Science et la Technologie, a préconisé que le gouvernement japonais importe le réacteur canadien Candu, que la Commission de l'Énergie atomique japonaise a refusé d'installer pour ses centrales électriques. M. Osada, qui est également président de la commission, a répondu que rien de nouveau n'avait incité le gouvernement à changer d'avis pour le moment concernant le Candu. Le problème avait été abordé au début du mois au cours d'un entretien entre M. Pierre Trudeau, Pre-

mier ministre du Canada, et M. Masayoshi Ohira, Premier ministre du Japon, au cours de la visite officielle de ce dernier au Canada.

"LE CENTRE HOSPITALIER ST-VINCENT-DE-PAUL
invite
la population à une activité publique qui se tiendra jeudi, le 29 mai 1980 à 19:30 à 21:00.
Toute les personnes qui se présenteront pourront visiter le bloc alimentaire, les archives médicales et la pharmacie, services récemment réorganisés dans une construction récente.
Lors de cette visite, un rapport sur les activités de l'établissement sera distribué et des membres du conseil d'administration, dont le président et le directeur général, répondront aux questions et échangeront avec les visiteurs.
Le secrétaire du conseil d'administration.

Présence de l'Afrique du Sud contestée aux Florales

MONTREAL (PC) — Le conseil d'administration du Rassemblement des Africains au Québec a remercié jeudi les organismes qui ont pris publiquement position contre la participation de l'Afrique du Sud aux Florales internationales de Montréal. Dans un communiqué signé par M. Nzi Iyo Nsenga, membre du conseil d'administration du Rassemblement, et dont copie a été expédiée au ministre canadien de l'Immigration, au secrétariat d'Etat aux affaires extérieures du Canada et au ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, le Rassemblement exige "que le gouvernement canadien retire les visas accordés aux représentants de l'apartheid" (le gouvernement sud-africain) aux Florales.

ARROSAGE D'ARBRES
contre insectes et maladies
MARTINEAU
ABATTAGE D'ARBRES
565-0303

Woolco
CORRECTION

Une erreur s'est glissée dans notre annonce du journal La Tribune, de jeudi le 15 mai, en page "Un Jardin plein de vie".
Boyaux 50' pour le jardin, 4 pils à 3.99
aurait dû se lire 3 pils
Taille-tourbe, 2 vitesses de Toro
Le texte aurait dû dire: taille-bordure, 1 vitesse, de Toro, doté d'un fil coupant, largeur de coupe 9 pouces à 26.88
Tondeuse à gazon 12 pouces De Luxe à \$174.
on aurait dû lire: tondeuse à gaz de 20 pouces.
Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

LES GRANDS MAGASINS **Woolco**

ENFIN! Un revêtement extérieur qui, pour la première fois, remplit toutes les conditions d'esthétique et de facilité d'entretien du **PARFAIT** revêtement...

...EN EXCLUSIVITÉ DANS LA RÉGION CHEZ

LE GÉANT DES MATÉRIEAUX

LE REVÊTEMENT DE VINYLE SOLIDE

MASTIC
GARANTI DE 40 ANS
(Transférable)

Approuvé par Good Housekeeping

RENOVATION

MAISON NEUVE

COMMERCIAL

Disponible en couleurs populaires, riches et attrayantes au fini semi-lustré imitant l'écorce de bois sur tous les panneaux et accessoires

LE VINYLE C'EST FINAL

Pour d'autres détails, consultez ...

LUMBERLAND
BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST 563-0220
235, GALT EST, SHERBROOKE 569-3693

...OU UN DE CES ENTREPRENEURS EN INSTALLATION AFFILIÉS

LUC FAUTEUX INC. 234, 4e Avenue Sherbrooke 562-8144	MICHEL AUBUT ENR. R.R. 4, Sherbrooke 567-7156	BERTRAND GAGNON 137, rue Cookshire Sawyerville 889-2966	MARC LETOURNEAU 58, rue Bonin Coaticook 849-6635
Régions Asbestos et Sherbrooke MAURICE & RENALD TREMBLAY 535, rue McGregor Sherbrooke 563-8685 ou 563-8462	RAYMOND CARRIER R.R. 2, Lennoxville 837-2892	H.F. TAYLOR Beauce, Québec 876-2843	ISOLATION AUX CONSOMMATEURS J.L. INC. 3290 est. rue King Sherbrooke 563-7616



Québec, mai 1980

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Mardi prochain, vous allez décider. Pour plusieurs d'entre vous, le choix n'est pas facile. C'est compréhensible, c'est la première fois que les Québécois se prononcent sur leur avenir. Avant de faire votre choix, donnez-vous, pendant cette longue fin de semaine, un moment de réflexion.

Relisez bien la question. Tout est là.

Ce que nous vous demandons, c'est d'aller négocier pour le Québec un meilleur contrat avec le reste du Canada. Après ces discussions, nous vous ferons rapport, et c'est vous, de nouveau, qui déciderez par référendum. Entre-temps, les gouvernements de Québec et d'Ottawa continueront de vous assurer tous les services habituels.

Par leur Oui, les Québécois, pour la première fois, se seront donnés l'initiative dans les discussions avec Ottawa et les autres provinces. Nos demandes seront enfin au cœur de la négociation et elles ne pourront plus, comme par le passé, être ignorées.

Un Non, ce serait rater l'occasion de dire clairement aux autres que nous sommes un peuple décidé à leur parler d'égal à égal.

C'est par la solidarité de toutes les Québécoises et de tous les Québécois que nous pourrions commencer à avancer pour de bon dans cette voie de l'égalité. Une solidarité faite de confiance en nous et d'orgueil pour nos intents. Une solidarité à laquelle je vous invite à participer en votant Oui, mardi prochain.

René Lévesque

Accord Canado-Mexicain sur le pétrole retardé?

OTTAWA (PC) — Dix jours avant l'arrivée du président du Mexique, M. Jose Lopez Portillo, pour une visite officielle de trois jours, il semble que la signature d'un accord entre les deux pays sur le pétrole, qui devait être l'événement principal de la visite, sera retardé.

Dans une interview hors des Communes, le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a dit que les Mexicains voudraient discuter quelques dispositions de l'accord avant de signer. Elles auraient trait surtout aux dates de livraison.

A compter de septembre ou octobre, en vertu de l'accord le Mexique livrerait au Canada 50.000 barils par jour durant dix ans.

La production mexicaine

a atteint en avril en moyenne 1.85 million de barils par jour, dont 850.000 exportés surtout aux États-Unis, au Brésil, à Costa-Rica, à l'Espagne, à la France, à Israël, au Japon, au Nicaragua et à la Yougoslavie.

L'accord ne mentionnait pas les prix, mais ils doivent augmenter de \$32 à \$33.50 pour le brut léger qui sert à la fabrication de l'essence.

Le Mexique ne fait pas partie de l'Organisation des

pays producteurs de pétrole et ses prix sont généralement un peu plus élevés que ceux de l'OPEP.



Mark MacGuigan

Nettoyage des débris du satellite: une délégation canadienne en URSS

OTTAWA (PC) — Une délégation canadienne se rendra en Union soviétique au mois de juin afin de poursuivre les discussions sur l'indemnisation réclamée par le Canada pour le nettoyage de débris radioactifs dans les territoires du Nord-Ouest à la suite de l'écrasement d'un satellite so-

viétique en 1978.

Le Canada réclame la somme de \$6 millions. Le gouvernement canadien a soumis officiellement cette requête aux autorités soviétiques le 24 janvier 1979, un an après que l'incident se soit produit, conformément au droit international.

Le coût total de la

recherche des débris s'élevait à \$14 millions, mais le gouvernement ne revendique pas le remboursement du salaire du personnel militaire impliqué dans l'opération, étant donné qu'il aurait été payé de toute façon.

Un porte-parole du ministre des Affaires extérieures a affirmé vendredi qu'aucune date n'avait encore été fixée pour la reprise des négociations.

Les négociateurs canadiens ont rencontré leurs homologues soviétiques pour la première fois en février.

Situation des réfugiés cubains: pas de débat

OTTAWA (PC) — Un député libéral de l'Ontario n'a pu obtenir vendredi le consentement unanime des Communes pour débattre une motion demandant au gouvernement fédéral de s'entendre avec les États-Unis, Cuba et autres gouvernements pour essayer de mettre fin à la "situation tragique" des Cubains qui fuient leur pays.

Leur sort est d'autant plus grave, a dit M. James Schroder, député de Guelph, que les Nations Unies ne considèrent pas ces Cubains comme des réfugiés. Pour cette raison, ils ne sont pas acceptés automatiquement par d'autres pays.

Le Canada a consenti à accueillir jusqu'à 300 des quelque 10.000 Cubains qui ont envahi le y à quelques temps les terrains de l'ambassade du Pérou à La Havane.

Depuis cet incident, plus

de 40.000 Cubains ont fui leur pays vers les États-Unis.

**Ministère de la Justice
Commission de contrôle des permis
d'alcool du Québec
AVIS**

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants:

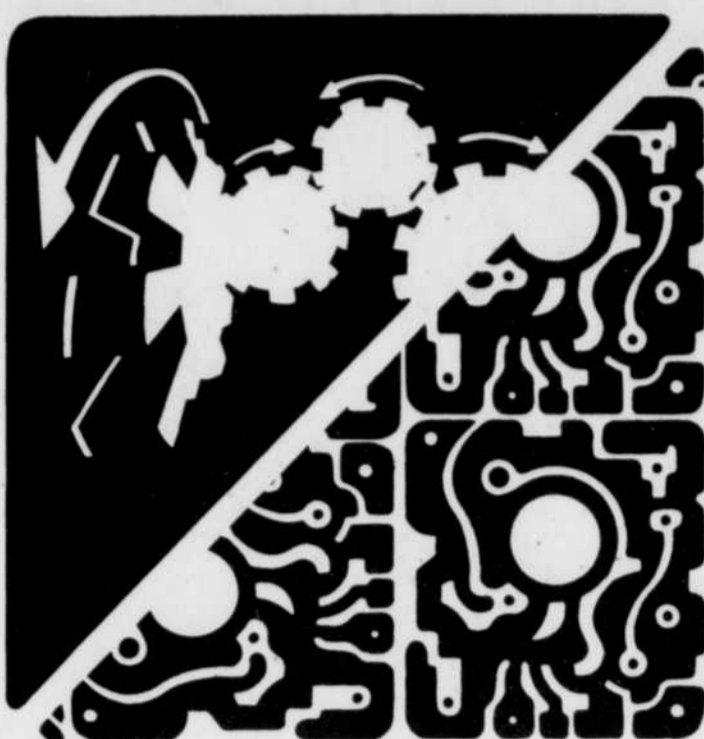
Comité Orford KEELER, Léon (suite à une vente)	Way's Mills BARNSTON OUEST	1 Epicerie
Comité Sherbrooke SAMSON, Gilles Club Aramis Sherbrooke Inc. SHERBROOKE	2534 Raimbault	1 Club
Comité Johnson LECLAIR, Roch	MARICOURT	1 Epicerie

Afin d'être valide, toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRETAIRE GENERAL
1, rue Notre-Dame est, bureau 9200, Montréal, Québec, H2Y 1B6

SESSION D'AUTOMNE 1980

Date limite d'inscription: 1er juin 1980



Université du Québec à Trois-Rivières

AUX FINISSANTS DU COLLÉGIAL PROFESSIONNEL EN ÉLECTROTECHNIQUE ET EN MÉCANIQUE

Baccalauréat de formation initiale en enseignement professionnel (Option électrotechnique ou mécanique)

L'Université du Québec à Trois-Rivières offre maintenant un programme de formation des futurs maîtres de l'enseignement professionnel au secondaire, dans les disciplines suivantes:

- électrotechnique
- mécanique (conception-fabrication)

Ce programme universitaire de 90 crédits, répartis en temps de formation en milieu universitaire, scolaire et industriel, peut conduire à l'obtention du grade de bachelier en éducation (B.éd.) et d'un permis d'enseignement du ministère de l'Éducation du Québec.

Conditions d'admission: Être détenteur d'un D.E.C. dans une des disciplines choisies, ou l'équivalent. S'inscrire à temps plein.

Pour plus de renseignements:
Bureau du registraire
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Québec, G9A 5H7
Tél.: (819) 376-5454

Pouce pour pouce, le STYROFOAM* SM vous donnera une valeur isolante supérieure.

Qu'est-ce qui fait que l'isolant de marque STYROFOAM SM est la meilleure valeur isolante pour votre maison? C'est à cause de son facteur isolant de R 5 par pouce, son application facile — l'absence de charpenterie, son poids léger, sa rigidité et sa longévité.

Facile à utiliser...simple à appliquer.

Le STYROFOAM SM ne requiert rien de spécial comme outil, habileté ou procédé. Les panneaux rigides et légers se posent facilement sur toute surface plane. Chaque panneau couvre 16 pieds carrés et s'ajuste facilement autour des prises de courant, des portes et fenêtres, en le découpant à l'aide d'un couteau ou d'une scie.

Sur les murs de votre sous-sol, le STYROFOAM SM peut réduire de 20% les pertes de chaleur de votre maison, si l'on compare avec un mur non isolé.

Le STYROFOAM SM est l'isolant idéal pour votre sous-sol. Vous sauvez le temps, le coût et la main-d'œuvre requis pour la construction d'un mur à poteaux. Vous n'avez qu'à clouer des tringles de clouage au haut et au bas du mur. Des tringles supplémentaires peuvent être utilisées si requises. Ensuite, utilisant un adhésif approprié, appliquez les panneaux isolants STYROFOAM SM directement sur la surface du mur entre les tringles de clouage. Pour vous assurer d'un bon ajustement autour des portes, des fenêtres et des prises de courant, vous n'avez qu'à simplement découper le STYROFOAM SM avec un couteau ou une scie pour bien l'ajuster. Recouvrez le STYROFOAM SM d'un placoplâtre de 1/2" qui sera cloué aux tringles de clouage. Et voilà, vous pouvez ainsi jouir de plus de confort accompagné d'économies de chauffage appréciables pendant un bon nombre d'années.

Vous construisez une nouvelle maison ou un agrandissement? Incorporez les avantages du Système Super Isolé...avec le revêtement isolant STYROFOAM SM.

Le Système de Super Isolation rencontre les nouvelles normes de la construction qui exigent plus sur le plan énergétique. Il part du principe que deux isolants sont meilleurs qu'un seul. En utilisant les nattes de fibres habituelles dans la cavité du mur et l'isolant de marque STYROFOAM SM qui remplace le revêtement extérieur habituel, tout le mur est parfaitement isolé incluant la charpente, les poteaux, les solives, les lisses et les chevêtres, donc aucune interstice pour vous soustraire de la chaleur précieuse.



Les vieilles maisons ne doivent pas nécessairement être des maisons froides.

Le STYROFOAM SM est la réponse à vos pertes de chaleur. Et vous n'avez pas à défaire les murs intérieurs existants pour mieux isoler puisque vous pouvez tout simplement installer l'isolant STYROFOAM SM. L'isolant à rendement durable, sur la surface des murs intérieurs. Au haut et au bas du mur, autour des portes et fenêtres, clouez des tringles de clouage de 2" x 2", ensuite, utilisant un adhésif, appliquez le STYROFOAM SM directement sur les murs entre les tringles de clouage et recouvrez d'un placoplâtre de 1/2" qui sera cloué aux tringles de clouage.

L'isolant de marque STYROFOAM est combustible et devrait être installé correctement. Une finition intérieure de placoplâtre de 1/2" devrait être utilisée dans la construction résidentielle. Pour des directives spécifiques, consultez les publications de Dow qui sont disponibles chez votre fournisseur ou chez Dow.

Tout matériau aussi bon que le STYROFOAM SM sera sûrement imité. Voilà pourquoi la marque de commerce est imprimée sur chaque panneau de STYROFOAM SM.

L'hiver prochain et dans 5, 10 et 15 ans, vous serez fier d'avoir opté pour l'isolant STYROFOAM SM.

Fabriqué uniquement par Dow, l'isolant de marque STYROFOAM SM ne peut se tasser et il est virtuellement imperméable. Il ne peut se désagréger, pourrir ni moisir. Il durera tant que durera votre maison.

S'IL NE PORTE PAS LA MARQUE STYROFOAM* SM CE N'EN EST PAS.



DOW CHEMICAL OF CANADA, LIMITED

*Marque de commerce de The Dow Chemical Company.

CITE

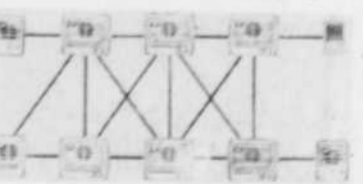
ÉLECTRONIQUE INC.

A DOMICILE OU AU COMMERCE les systèmes d'interphones **AIPHONE** faciliteront votre travail quotidien. **INSTALLEZ-LE VOUS MÊME ET ÉPARGNEZ**

SYSTEME INTERCOM



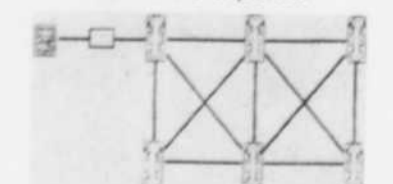
- de maître à maître
- de maître à secondaire



LIGNE COMMUNE APPEL SELECTIF



- de maître à maître
- de maître à portier



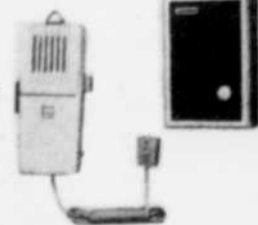
TYPES COMBINÉS

Câblage:
1 seule paire de câble de 0.65 mm de diamètre pour jusqu'à 20 km de distance.
Alimentation:
2 piles de 1.5 V.



TA-1A (paire)

Câblage:
Une seule paire de fil de 0.65 mm de diamètre pour jusqu'à 200 mètres de distance.
Alimentation:
2 piles de 1.5 V.



A-123 (set)

CHEZ



918 OUEST, RUE KING SHERBROOKE

TÉL.: 569-9908